

# C'Pratique

PRATIQUE  
GUIDE

Ville de  
Saint-Pryvé  
Saint-Mesmin

2024





**MAÇONNERIE GÉNÉRALE**  
**CARRELAGE**  
**RAVALEMENT - SCIAGE**



**02 38 66 78 92**

**AVIS CLIENTS SUR [WWW.MACONNERIE-PERDOUX-45.FR](http://WWW.MACONNERIE-PERDOUX-45.FR)**

Impasse des Vignes • 45750 St Pryvé St Mesmin • [contact@maconnerie-perdoux-45.fr](mailto:contact@maconnerie-perdoux-45.fr)

GUIDE PRATIQUE 2023  
SAINT-PRYVÉ SAINT-MESMIN

**SOMMAIRE**

HISTOIRE .....	5	SPORTS .....	28
AUJOURD'HUI .....	6	CULTURE .....	30
SAINT-PRYVÉ S'ENGAGE POUR DEMAIN .....	8	CULTE .....	32
LA MAIRIE .....	9	ACTION SOCIALE CCAS .....	33
SERVICES TECHNIQUES ...	18	VIE ASSOCIATIVE .....	35
BON VOISINAGE .....	22	LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE .....	38
PETITE ENFANCE .....	23	VIE ÉCONOMIQUE .....	39
VIE SCOLAIRE .....	24	ANNUAIRE UTILE .....	39
LOISIRS JEUNESSE .....	26	SANTÉ .....	40
		TRANSPORTS .....	43
		DÉTENDEZ-VOUS .....	46

**ÉDITORIAL**



**Thierry COUSIN,**  
*Maire de Saint-Pryvé Saint-Mesmin*



**Alexandre RIBOULOT,**  
*Adjoint à la Culture, à la Communication  
et à la Vie Associative*

Chères pryvataines et chers pryvatains,

Voici venu le temps de vous remettre votre guide pratique mis à jour avec toutes les informations dont vous avez besoin pour pouvoir profiter pleinement des nombreux services et nombreuses activités que vous propose votre ville de Saint-Pryvé Saint-Mesmin !

Nous remercions les annonceurs, commerçants et professionnels présents tout au long de ces pages, qui financent le C Pratique.

N'hésitez pas à consulter également le site de la ville de Saint-Pryvé Saint-Mesmin sur [www.saint-pryve.com](http://www.saint-pryve.com) et à suivre notre actualité en direct sur notre page Facebook : ville de Saint-Pryvé Saint-Mesmin et sur notre page Instagram : @saint\_pryve

Communiquons toujours ensemble et restons solidaires !

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

**Thierry COUSIN,**  
*Maire de Saint-Pryvé Saint-Mesmin*

**Alexandre RIBOULOT,**  
*Adjoint à la Culture, à la Communication  
et à la Vie Associative et Sportive*



# Sarl Foulon

Producteur de Fraises,  
Tomates, Concombres...  
Vente au détail,  
Distributeur automatique  
(légumes de saison)

7j/7  
24h/24

Mardi, Mercredi de 15h à 19h  
Vendredi de 9h30 à 19h  
Samedi de 9h30 à 13h

protection des cultures  
avec les insectes

lecarreaudeshalles.fr

Rue Gaston Defflé • ST PRYVÉ ST MESMIN



# Earl La Ferme Grandvillain

Elevage de volailles  
d'exception depuis 1989



J'ai choisi de travailler avec Véronique et Didier Grandvillain pour mettre  
en lumière leur remarquable savoir-faire. Je salue leur passion  
du métier, leur éthique irréprochable et la qualité de leurs volailles.  
CYRIL LIGNAC, CHEF ÉTOILE



ferme-grandvillain.fr

1 rue du Stade • ORGÈRES EN BEUCE



# LATINO Pizza



à partir de 15€



EN LIVRAISON  
& EMPORTEUR 7j/7  
2 PIZZAS  
ACHETÉES  
= 1 PIZZA  
OFFERTE



OUVERT 7J/7

DE 11H À 14H30 ET 18H À 23H  
FERMÉ DIMANCHE MIDI

## 02 38 22 26 78 • 02 38 55 97 82

56 BIS ROUTE DE SAINT-MESMIN  
45750 SAINT PRYVÉ - SAINT MESMIN

GUIDE PRATIQUE 2023  
SAINT-PRYVÉ SAINT-MESMIN



## HISTOIRE

La ville et la paroisse de Saint-Pryvé Saint-Mesmin tirent leurs origines de deux saints de l'époque mérovingienne : Saint Privat et Saint Maximin.

Saint Privat, évêque de Mendes, mourut en 257 et c'est en 632 que le Roi Dagobert fit transférer ses cendres à Saint-Denis, près de Paris.

Saint Maximin était le neveu de Saint Euspice, grand ami de Clovis, dont il reçut vers 508 le Domaine de Micy afin d'y établir un monastère. A la mort d'Euspice, son neveu Maximin lui succéda et resta à la tête du monastère de Micy jusqu'en 520.

On pense que c'est lors du transfert des reliques de Saint Privat à Saint-Denis qu'une étape eut lieu à Micy et que les deux noms furent réunis.

A l'époque, le hameau où était érigée l'abbaye de Micy, portait le nom de Saint-Nicolas, qu'il porte encore aujourd'hui. Le rattachement à la paroisse de Saint-Pryvé fut décidé par Napoléon, le 1er septembre 1805.

L'église se trouvait alors rue du Vieux Bourg, près du four à briques. C'est en 1867 que l'église actuelle la remplaça.

Nous savons, par le registre des chemins vicinaux, qu'en 1822, il y avait encore deux mairies distinctes : une à Saint-Nicolas et l'autre à Saint-Pryvé. En 1825, il n'y a plus qu'un seul maire et une seule mairie pour les

deux communes, administrativement réunies.

En 1843, la mairie et l'école des garçons se trouvaient rue des Sablons, et l'école des filles, tenue par des religieuses, était située rue du Vieux Bourg, à proximité immédiate de l'église de l'époque.

C'est le 17 mai 1858 que le Conseil municipal, après l'inondation de 1856, projette la reconstruction de la mairie et de l'école route de St-Mesmin. En 1909, c'est chose faite, une nouvelle mairie est construite, toujours avec l'école des garçons.

Saint-Pryvé Saint-Mesmin connut naturellement des périodes de troubles, marquées par des événements spectaculaires ; en voici quelques-uns :

- 1832 : épidémie de choléra
- 1846, 1856 et 1866 : inondations
- 1870 : occupation prussienne
- 1907 : inondation
- 1944 : libération de la ville, après la mort des résistants : Claude JOLIOT, Albert PLOUIN, André BUTOT et Louis THOMAS, fin août 1944.



## AUJOURD'HUI

Saint-Pryvé Saint-Mesmin occupe une situation exceptionnelle entre Loire et Loiret et compte, en 2022, 6 273 habitants. Sa superficie approche les 900 hectares.

Sur le territoire de la ville se trouve le site exceptionnel de la Pointe de Courpain, lieu où le Loiret rejoint la Loire. Elle fait partie du canton d'Olivet.

La longueur des voies communales est d'une quarantaine de kilomètres. Saint-Pryvé a attiré de nombreux habitants au cours des 30 dernières années, son caractère essentiellement rural se modifiant au fil des ans. La ville offre aux Pryvatins de nombreux services et équipements, qui viennent compléter ceux de la Métropole, avec laquelle les liens administratifs et économiques sont naturellement très étroits. Saint-Pryvé Saint-Mesmin est l'une des 22 communes membres d'Orléans Métropole.

### Evolution de la Population

1975.....	2 871
1982.....	3 150
1990.....	5 463
1996.....	5 644
2000.....	5 699
2006.....	5 365
2009.....	5 515
2014.....	5 290
2018.....	5 628
2022.....	6 273



## LIEUX ET MONUMENTS

- L'église a été construite entre 1865 et 1867.
- Un vieux four à briques, visible rue du Vieux Bourg, a été entièrement restauré en 2013.
- La Croix de Micy a été érigée en 1856 et bénie en 1868 par Monseigneur Dupanloup ; elle est située sur la levée de la Loire sur une ligne droite reliant l'ancien monastère de Micy et la grotte du dragon placée sous l'église de La Chapelle-Saint-Mesmin (de l'autre côté de la Loire).
- Le carmel de Micy est situé rue Claude Joliot. Il ne se visite pas.
- La réserve naturelle de Saint-Mesmin située à la Pointe de Courpain, protège un tronçon de Loire de près de huit kilomètres, constitué de berges, d'îles et d'îlots. Elle englobe également la confluence de la Loire et du Loiret.
- Le Pont Saint-Nicolas a été reconstruit en 1676 pour franchir le Loiret. Il permet de rejoindre Saint-Hilaire Saint-Mesmin. La première mention de ce pont date du XIII<sup>e</sup> siècle.
- Le Pont de l'Europe, inauguré en 2000, est un pont en arc bowstring, conçu par Santiago CALATRAVA, architecte espagnol. Il franchit la Loire dans l'agglomération orléanaise entre Saint-Jean-de la Ruelle au nord et Saint-Pryvé Saint-Mesmin, au sud.
- Le Domaine de la Trésorerie, situé dans un parc classé et récemment rénové, est une demeure du XIII<sup>e</sup> siècle qui offre un cadre exceptionnel pour toute réception, exposition ou séminaire.
- La Halle du Ponceau accueille plusieurs événements organisés par la collectivité et notamment les marchés de Noël et marchés de producteurs locaux.

### FOUR À BRIQUES



### CROIX DE MICY



### TRÉSORERIE



## JUMELAGE

Reinfeld  
(Allemagne)  
depuis 1994

Codsall-Bilbrook  
(Royaume-Uni)  
depuis 1998



### HALLE DU PONCEAU



SAINT-PRYVÉ

S'ENGAGE POUR DEMAIN

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, la commune de Saint-Pryvé Saint-Mesmin s'affiche résolument comme ville pilote. Déjà pionnière en 2006 dans l'exclusion de l'usage des produits phytosanitaires sur son territoire, elle a remplacé, en 2009, 5 véhicules vieillissants par des véhicules propres (gaz naturel et électrique).

De plus, l'eau du Lac de Bel Air, réserve d'eaux pluviales, est utilisée pour l'arrosage des massifs de la commune. Des ruches sont installées sur la commune et produisent plusieurs kilogrammes de miel par an. Trois espaces de biodiversité ont été aménagés au croisement de la rue de Bel-Air et de la rue des Plantes, à la Trésorerie et derrière la salle des fêtes.

En 2020, la Municipalité a signé la convention Objectif Climat 2030 avec Loiret Nature Environnement. Cette convention permet à la collectivité de bénéficier d'un accompagnement pour la préservation de la ressource en eau sur notre commune.

En 2021, la place Clovis a été aménagée pour améliorer l'écoulement des sols en végétalisant toute la place.



En 2022, la Ville est nommée Ville de Miel pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive. La même année la Métropole et la Ville s'allient pour réaliser un inventaire de la biodiversité communale (IBC), dont les résultats seront présentés à la population dans les prochains mois.

En 2023, Saint-Pryvé Saint-Mesmin lance sa feuille de route de la Transition Écologique avec 6 thématiques qui comportent chacune plusieurs actions :

- Une ville durable où il fait bon vivre
- Des usagers au cœur des services publics
- Des bâtiments publics et des énergies durables
- Une administration éco-responsable
- Les Pryvatains, tous acteur de la transition
- Des mobilités douces pour tous



Déjà plusieurs actions ont vu le jour : installation de jardins secs et jardins partagés, utilisation du compostage alimentaire, installation d'éclairage LED dans tous les bâtiments, installation d'arceaux pour vélo, organisation de la journée du développement durable, diminution des émissions de GES avec des véhicules électriques...

D'autres vont voir le jour en fin d'année 2023 ou début d'année 2024 : la construction du multi-accueil à la Belle-Arche, la pose de panneaux solaires pour la couverture de deux terrains de tennis ou encore la mise en œuvre d'un budget participatif.



LA MAIRIE



- Heures d'ouverture..... 10
- Services municipaux..... 10
- Contacts ..... 10
- Permanence du Maire ..... 11
- Allo service public..... 11
- Cimetière ..... 11
- Formalités administratives..... 12





## LA MAIRIE

215, route de Saint-Mesmin  
45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin  
☎ 02 38 22 63 63  
✉ [mairie@saint-pryve.fr](mailto:mairie@saint-pryve.fr)  
🌐 [www.saint-pryve.com](http://www.saint-pryve.com)  
📍 Ville de Saint Pryvé Saint Mesmin  
📱 [saint\\_pryve](https://www.instagram.com/saint_pryve)



### POUR CONTACTER LES SERVICES MUNICIPAUX PAR TÉLÉPHONE

Pour contacter les services administratifs, veuillez contacter l'accueil au

☎ 02 38 22 63 63 puis :

- Touche 1 : pour contacter le service enfance/scolarité
- Touche 2 : pour contacter la police municipale
- Touche 3 : pour contacter l'espace social (CCAS)
- Touche 9 : pour contacter tout autre service

• Affaires Générales, Etat Civil, Accueil Mairie :  
☎ 02 38 22 63 63 (touche 9)

• Médiathèque :  
Place Clovis  
☎ 02 38 66 05 93

• Accueils loisirs sans hébergement, scolaire :  
☎ 02 38 22 63 69 (touche 1)

• Maison des Jeunes et des Loisirs :  
☎ 02 38 56 06 44

• Centre Technique Municipal :  
217 rte de St-Mesmin  
☎ 02 38 22 63 63

• Crèche Familiale :  
Rue de la Belle Arche  
☎ 02 38 56 06 31

• Espace social / CCAS :  
20 place Clovis  
☎ 02 38 51 09 10

• Micro-crèche  
« La Farandole » :  
2 rue des Merisiers  
☎ 02 38 66 12 72

• Relais Petite Enfance (RPE) :  
☎ 06 14 15 21 98

• Police Municipale :  
Place Clovis  
☎ 02 38 22 63 63 (touche 2)  
ou 02 38 51 17 77  
06 08 31 02 86

• Restaurant scolaire :  
Rue Hervé Bazin  
☎ 02 38 22 63 64

• Réservation Salles Municipales :  
13 rue de la Salle des Fêtes  
☎ 02 38 51 11 99

• Service des sports :  
☎ 02 38 22 63 63 (touche 9)  
ou 06 49 79 34 51

• Urbanisme, foncier :  
☎ 02 38 22 63 63 (touche 9)

### PAR E-MAIL

• Pour tout sujet :  
✉ [mairie@saint-pryve.fr](mailto:mairie@saint-pryve.fr)

• Accueil / Etat Civil :  
✉ [accueilmairie@saint-pryve.fr](mailto:accueilmairie@saint-pryve.fr)

• Médiathèque :  
✉ [bibliotheque@saint-pryve.fr](mailto:bibliotheque@saint-pryve.fr)

• CCAS :  
✉ [ccas@saint-pryve.fr](mailto:ccas@saint-pryve.fr)

• Accueils de Loisirs, affaires scolaires :  
✉ [clsh@saint-pryve.fr](mailto:clsh@saint-pryve.fr)

• Communication :  
✉ [communication@saint-pryve.fr](mailto:communication@saint-pryve.fr)

• Crèche Familiale :  
✉ [creche.arc-en-ciel@saint-pryve.fr](mailto:creche.arc-en-ciel@saint-pryve.fr)

• Micro-crèche :  
✉ [lafarandole@saint-pryve.fr](mailto:lafarandole@saint-pryve.fr)

• Relais petite enfance (guichet unique pour toute demande liées à la petite enfance :  
✉ [relaispetitenfance@saint-pryve.fr](mailto:relaispetitenfance@saint-pryve.fr)

• Maison des Jeunes et des Loisirs :  
✉ [mjl45750@saint-pryve.fr](mailto:mjl45750@saint-pryve.fr)

Heures d'ouverture au public de la Mairie

(Service Accueil, Etat Civil) :

- Lundi – Mercredi – Vendredi : 8h30 à 12h
- Mardi – Jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
- Samedi – Dimanche – Jours fériés : Fermé

A la Mairie, 215 route de St-Mesmin, sont regroupés l'accueil au public, l'état-civil et les services administratifs. Le centre technique municipal est à proximité, au 217 route de St-Mesmin. Les autres services municipaux sont répartis sur le territoire communal et peuvent être contactés directement.

• Police Municipale :  
✉ [police@saint-pryve.fr](mailto:police@saint-pryve.fr)

• Ressources Humaines (candidatures spontanées) :  
✉ [rh@saint-pryve.fr](mailto:rh@saint-pryve.fr)

• Restauration scolaire :  
✉ [restaurantscolaire@saint-pryve.fr](mailto:restaurantscolaire@saint-pryve.fr)

• Réservation de salles :  
✉ [reservationsalles@saint-pryve.fr](mailto:reservationsalles@saint-pryve.fr)

• Service des Sports :  
✉ [sport@saint-pryve.fr](mailto:sport@saint-pryve.fr)

• Urbanisme :  
✉ [accueilurba@saint-pryve.fr](mailto:accueilurba@saint-pryve.fr)

### PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire Thierry Cousin et ses adjoints reçoivent à la Mairie sur rendez-vous au  
☎ 02 38 22 63 63 (touche 9)

### FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Vous trouverez toutes les informations relatives aux formalités administratives sur le site Internet de la ville :

✉ [www.saint-pryve.com](http://www.saint-pryve.com) (rubrique « La mairie et les services municipaux »)

vous pouvez aussi vous rendre en Mairie ou contacter l'accueil de la Mairie au :

☎ 02 38 22 63 63

et par e-mail sur :

✉ [accueilmairie@saint-pryve.fr](mailto:accueilmairie@saint-pryve.fr)

Toutes les démarches sur le site officiel de l'administration française :

✉ [service.public.fr](http://service.public.fr)

Réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales, le site Internet [service.public.fr](http://service.public.fr) est un portail unique de renseignement administratif et d'accès aux services en ligne. Il informe l'utilisateur et l'oriente vers les services qui lui permettent de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches administratives.

N'hésitez pas à le consulter pour vos démarches administratives.

Les formulaires de demandes d'autorisation d'urbanisme sont également disponibles sur

✉ [service.public.fr](http://service.public.fr)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, Orléans Métropole met à disposition de ses communes et du public un nouveau service en ligne permettant de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Les communes restent ensuite chargées de leur instruction et de leur délivrance. Ce téléservice est disponible via :  
✉ <https://demarchesurbanisme.orleans-metropole.fr/guichet-unique/>

### LE CIMETIÈRE

Le cimetière de Saint-Pryvé Saint-Mesmin est situé rue des Quinze Pierres.

Horaires d'ouverture

• du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 8h - 18h

• du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : 8h - 19h30

Retrouvez le règlement du cimetière sur le site de la Ville onglet « Visiter la Ville ».



Coiffure  
Pryvé

02 38 14 74 16







Mardi au vendredi : 9h30 à 19h30 • Samedi : 9h à 18h  
C. C<sup>o</sup>l 15 Pierres • Av. du traité de Rome  
45750 ST PRYVÉ ST MESMIN



## LES ÉLUS



**Thierry  
COUSIN**  
Maire et 14<sup>ème</sup>  
vice-Président  
métropolitain

## LES ADJOINTS



**Jean-Claude  
HENNEQUIN**

1<sup>er</sup> Adjoint  
Administration, ressources  
humaines, environnement,  
sécurité, protection civile,  
incendie et secours



**Catherine  
VOISIN**

2<sup>e</sup> Adjointe  
Scolarité, jeunesse



**Damien  
BAUDRY**

3<sup>e</sup> Adjoint  
Finances, moyens  
généraux, commande  
publique, mobilité



**Magdeleine  
BABY**

4<sup>e</sup> Adjointe  
Solidarités, petite enfance,  
personnes âgées et  
handicap



**Alexandre  
RIBOULOT**

5<sup>e</sup> Adjoint  
Communication, culture,  
vie associative et sportive



**Min CHEN**

6<sup>e</sup> Adjointe  
Urbanisme, habitat et  
patrimoine

LES CONSEILLERS  
MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

**Caroline  
JURY**

Protection civile



**Claire  
LEMOINE**

Vie associative



**Chantal  
MORIO**

Sécurité



**Béatrice  
THAUVIN**

Environnement

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Aurore  
CASCIELLO**



**Olivier  
BEGUE**



**Claude  
COUTON**



**Laëtitia  
CREUZOT**



**Valérie  
FURET**



**Luc  
GALICE**



**Jean-Marc  
GAULT**



**Thomas  
HABARNAU**



**Michel  
JAMET**



**Charlotte  
LACOLEY**  
conseillère  
métropolitaine



**Edith  
LEMAIGNEN**



**Christiane  
MERCY**



**Jean-Pierre  
PALISSON**



**Patrick  
POLLET**



**Vianney  
SENECHAL**



**Raphaël  
RAMETTE**



**Michel  
ZABEL**

## AUTRES ÉLUS

**Serge GROUARD**  
Président d'Orléans Métropole

**François BONNEAU**  
Président du Conseil Régional du Centre

**Marc GAUDET**  
Président du Conseil départemental

**Hugues SAURY et  
Isabelle LANSON**  
Conseillers départementaux du Canton

**Jean-Pierre SUEUR,  
Hugues SAURY et  
Jean-Noël CARDOUX**  
Sénateurs du Loiret

**Stéphanie RIST**  
Députée de la 1<sup>ère</sup> circonscription du  
Loiret

LES COMMISSIONS  
COMMUNALES  
PERMANENTES

- Ressources (administration, ressources humaines, environnement, sécurité, protection civile, finances, moyens généraux et commandes publiques)
- Urbanisme, habitat, patrimoine
- Solidarités, petite enfance, personnes âgées, handicap
- Communication, culture, vie associative et sportive
- Scolarité, jeunesse
- Travaux, voirie, mobilité

**Bureau en formation :**  
Transition écologique



## LE MAIRE

Il est le 1<sup>er</sup> magistrat de la commune, il possède deux types de pouvoirs :

- Au nom de la commune, il exécute les décisions du Conseil municipal et exerce des pouvoirs de police administrative en assurant le « bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique »,
- Au nom de l'État, il publie et fait exécuter les lois et règlements et organise les élections. En sa qualité d'Officier d'État Civil, il célèbre les mariages. Le Maire est également Officier de Police Judiciaire.

## LES ADJOINTS AU MAIRE

Ils suppléent le Maire dans l'ordre de nomination lorsqu'il est empêché et exercent les attributions que le Maire leur délègue. Leur nombre est limité à 30% de l'effectif global.

A Saint-Pryvé Saint-Mesmin, les Adjointes au Maire sont au nombre de 6, auxquels s'ajoutent 4 Conseillères déléguées.

La Municipalité est formée par le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux délégués.

## LE BUREAU

Les adjoints et le Maire se réunissent périodiquement en Bureau, afin d'échanger sur les projets en cours ou les sujets d'actualité pour la Municipalité.

Il existe également une formation « Transition écologique » du Bureau où les conseillères déléguées sont présentes afin de suivre l'avancement de la feuille de route de la transition écologique au sein de la commune.

## LES COMMISSIONS COMMUNALES PERMANENTES

Elles étudient les dossiers et préparent les délibérations pour le Conseil municipal. Leur nombre et leurs attributions dépendent d'une décision du Conseil municipal. Le Conseil de Saint-Pryvé Saint-Mesmin s'est doté de 6 commissions présidées de droit par le Maire et placées sous la responsabilité des Adjointes, par délégation.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Il se réunit environ une fois par mois en séance du Conseil municipal et/ou en réunion plénière. En Conseil municipal, les élus se concertent sur la gestion de la commune et adoptent des délibérations. Le Maire fixe l'ordre du jour qui doit être communiqué avant la séance. Les réunions sont publiques (sauf si une majorité d'élus décide d'un huis clos). Le règlement de l'assemblée interdit au public d'intervenir durant les débats. Le Maire peut toutefois interrompre la séance pour donner la parole aux membres du public qui la demandent.

En formation plénière, les élus ne rendent pas de délibération ; les travaux des commissions et les sujets d'actualité constituent l'ordre du jour. La séance n'est pas publique.

Le procès-verbal de Conseils municipaux est consultable sur le site Internet de la ville :

• [www.saint-pryve.com](http://www.saint-pryve.com)  
(rubrique La Mairie et les Services Municipaux > Le Conseil Municipal).

## CHAMPS DE COMPÉTENCE DES COMMISSIONS

Les Adjointes se réunissent tous les quinze jours, avec la présence de la Directrice générale des services, et une fois par mois avec les Conseillères déléguées en formation Bureau Transition écologique. Ces réunions ont lieu en l'occurrence le mercredi à 19h.

Le Conseil municipal a élu les adjoints et les conseillers délégués qui tiennent donc leur légitimité du conseil. En revanche, leurs délégations relèvent du Maire, conformément au Code Général des collectivités territoriales.

La délégation signifie le droit de signer à la place du Maire dans le secteur de compétences attribué par celui-ci et ouvre droit à l'indemnité. Le Maire a, en conséquence, le seul pouvoir de retirer la délégation, mais il ne peut retirer à un élu son statut d'adjoint ou de conseiller délégué.

## LES SECTEURS DES ADJOINTS

Le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit sur l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles

sont convoquées par le Maire qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination.

Le Conseil municipal pryvatain a créé 6 commissions composées de plusieurs membres.

**Ressources (administration, ressources humaines, environnement, sécurité, protection civile, finances, moyens généraux, commande publique)**

Afin d'apporter cohérence à des sujets liés, cette commission est consacrée aux ressources au sens large de la Municipalité et de l'Administration. Elle traite donc des questions portant sur l'administration générale, la gestion des ressources humaines, les affaires juridiques et contentieuses, l'accueil, la sécurité au sens de l'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales. La commission comprend également la gestion des missions de la police municipale, la prévention des risques majeurs mais aussi la comptabilité et les finances, les moyens généraux, l'informatique et la commande publique.

> La commission comprend 9 membres sous la responsabilité de Jean-Claude Hennequin et Damien Baudry.

### Scolarité, jeunesse

Le champ d'application de cette commission est la scolarité, la restauration scolaire, les accueils périscolaires et de loisirs, la jeunesse et le Conseil Municipal des jeunes.

> Elle comprend 7 membres sous la responsabilité de Catherine Voisin.

### Urbanisme, habitat et patrimoine

Le champ d'application de cette commission est l'urbanisme, la politique habitat (PLH), la protection du patrimoine de la commune et les affaires de domanialité et de foncier.

> Elle comprend 7 membres sous la responsabilité de Min Chen.

### Solidarités, petite enfance, personnes âgées, handicap

Cette commission est consacrée aux solidarités, à la petite enfance, à la politique en direction des personnes âgées et à l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap.

> Elle comprend 7 membres sous la responsabilité de Magdeleine Baby.

### Communication, culture, vie associative et sportive

Cette commission est consacrée à la communication, dont le bulletin municipal et les outils numériques, la culture, l'évènementiel, la vie associative et sportive. Elle définit la politique d'utilisation des équipements municipaux à vocation associative.

> Elle comprend 9 membres sous la responsabilité d'Alexandre Riboulot.

### Travaux, voirie, mobilité

Cette commission est consacrée aux travaux, aux réseaux et à la circulation sur la commune. Elle est compétente pour tous les sujets liés à la mobilité (liaisons douces, transports en commun...) en partenariat avec le pôle Sud-Ouest d'Orléans Métropole.

> Elle comprend 7 membres sous la responsabilité de Thierry Cousin.

## LES SERVICES

## TECHNIQUES



Situés au 217 route de Saint Mesmin, les Services Techniques traitent des affaires liées aux bâtiments communaux et aux espaces verts communaux et métropolitains.

## LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM)

Le CTM met en œuvre les décisions prises par les élus. Il intervient sur le terrain, entretient les espaces verts, les bâtiments municipaux et organise des événements sur le thème du développement durable, ouverts à tous.

Le Service Environnement Cadre de Vie s'est engagé dans l'opération « Zéro pesticide » et invite les Pryvatains à se conduire en écocitoyens en participant à l'entretien des espaces limitrophes de leur habitation. La Commune est la première ville de la Métropole à avoir signé une convention « Objectif Climat 2023 » avec Loiret Nature Environnement.

217, route de Saint-Mesmin

**Responsables CTM / Environnement - Cadre de vie :**

✉ [ctm@saint-pryve.fr](mailto:ctm@saint-pryve.fr)

☎ 02 38 22 63 63

**N° d'astreinte :**

☎ 06 12 97 70 76

(en cas d'urgence uniquement (bâtiments / voirie) le soir et le week-end.



## LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le calendrier des collectes est distribué tous les ans dans les boîtes aux lettres par Orléans Métropole. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site web d'Orléans Métropole :

🌐 [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

Pour toute question concernant vos bacs, qu'il s'agisse de la collecte des déchets ménagers résiduels ou de la collecte sélective, veuillez contacter la Direction Gestion des Déchets, 33 rue Hatton, 45000 Orléans ou au :

☎ 02 38 56 90 00.

**Retrouvez toutes les informations des jours de collecte sur le site ci-dessous :**

🌐 <https://www.orleans-metropole.fr/dechets/collecte-des-dechets>

- La collecte des déchets ménagers a lieu 1 fois par semaine (consulter Orléans Métropole pour le jour de passage). Important : le dépôt de tonte de gazon est interdit dans les poubelles.
- La collecte sélective - (tout type d'emballage) a lieu 1 fois par quinzaine (consulter Orléans Métropole pour le jour de passage).
- Les déchets verts sont à déposer au Comptoir du Réemploi ou en Végé'tri. Les cartons ainsi que les produits dangereux (solvants, peinture, etc.) sont à déposer également au Comptoir du Réemploi.
- La collecte des encombrants à la demande. Réservé aux particuliers habitant la Métropole Orléanaise, le nouveau service de collecte des objets volumineux est réalisé par

l'association Le Tremplin et est disponible depuis le 5 décembre 2022. Ce nouveau service est payant, il faut compter 20€ pour une collecte quel que soit le nombre d'objets donnés et l'inscription préalable est obligatoire sur le site d'Orléans Métropole :

🌐 <https://www.orleans-metropole.fr/actualites/detail/collecte-des-encombrants-a-la-demande>

- 13 points de collecte sélective en apport volontaire sont également répartis sur la commune. Ceux de la Place Clovis, de la Salle des Fêtes et du Comptoir du Réemploi permettent de recueillir le verre, les papiers journaux, les bouteilles en plastique et les boîtes de conserve. Les 10 autres recueillent uniquement le verre.

Les points de collecte de la rue des Iris, de la rue de la Cossonnière et de la Salle des Fêtes sont équipés de conteneurs enterrés.

La commune met également à disposition des collecteurs de bouchons en plastique et en liège (mairie, écoles, bibliothèque...).

- La collecte des textiles : 5 bornes ont été installées pour collecter les vêtements, chaussures, accessoires de vêtements (ceintures, cravates, sacs). Elles sont situées près de la Salle des Fêtes (à côté du stade de football), à côté du conteneur de collecte du verre rue de l'Ermitage, à côté du conteneur de collecte du verre au Lac de Bel-Air, au 56Bis route de Saint-Mesmin et au Comptoir du Réemploi et de Recyclage, impasse des Moines.

- La collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : les

DEEE ne sont plus collectés. Compte-tenu de la réglementation qui impose aux distributeurs et aux vendeurs d'équipements électriques et électroniques de reprendre l'ancien appareil en échange de l'achat d'un produit équivalent, il ne sera plus procédé à l'enlèvement de ce type de déchets au cours de la collecte des encombrants. Cependant, une filière de traitement est en place dans les déchetteries pour collecter les DEEE non repris.

- Une collecte gratuite des déchets verts pour les seniors : consciente qu'une partie de la population ne peut pas se rendre en Végé'tri pour y acheminer ses déchets de jardin, Orléans Métropole a mis en place un service de collecte des déchets verts à destination des personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans résidant en habitat individuel. La collecte a lieu une fois par quinzaine. Il est possible de déposer, devant son domicile, des sacs fournis par Orléans Métropole contenant jusqu'à 300 litres de végétaux (tontes de pelouses, feuilles mortes, fleurs, plantes, résidus de taille) et deux fagots de branchages d'une longueur maximale d'un mètre et n'excédant pas 15 kg.

**Renseignements au**

☎ 02 38 56 90 00.





## LE COMPTOIR DU RÉEMPLOI ET DU RECYCLAGE

Située à Saint-Pryvé Saint-Mesmin, 1 impasse des Moines (à côté de la Végé'tri), le comptoir du réemploi et du recyclage a ouvert ses portes le 27 février 2023.

☎ 02 38 56 90 90.

### Horaires d'ouverture :

Période « haute » :

(1<sup>er</sup> mars – 31 octobre)

- Lundi : 14h-18h
- Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
- Dimanche : 9h-12h

Période « basse » :

(1<sup>er</sup> novembre – 28-29 février)

- Lundi : 14h-17h
- Du mardi au vendredi : 10h à 12h et 14h-17h
- Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h
- Dimanche : 9h-12h

Le comptoir du réemploi et du recyclage est fermé le jeudi et les jours fériés.

### Il se compose de 4 espaces distincts :

- Une zone d'accueil : Des agents valorisateurs vous orientent en fonction de votre chargement

- Un quai du réemploi : Des agents réceptionnent et stockent des objets encore en état de fonctionnement. Vous pouvez déposer des objets susceptibles de prétendre à une seconde vie (mobilier, vaisselles, livres, vélos, décoration, vêtements, électroménager...)

- Le comptoir du réemploi : Des acteurs locaux inscrits dans une logique de développement durable sont réunis dans ce lieu dédié au réemploi. Vous y trouverez des objets de seconde main vendus à des prix solidaires. Des ateliers sont aussi proposés (réparation, recyclage, détournement d'objets...) au grand public autour de l'économie sociale et solidaire et de l'environnement.

### Horaires :

- Ouvert le vendredi, samedi et mercredi de 10h à 19h.
- Fermé le jeudi, dimanche, lundi et mardi.

- L'aire de recyclage pour les matériaux : Vous pouvez y déposer les déchets dangereux (peintures, solvants, batteries etc), les appareils électriques et électroniques (four, lave-linge, lave-vaisselle, micro-onde...) dans un local spécifique, le bois, les cartons, les métaux, les palettes et pneus dans des compacteurs. Les dépôts de plâtre, gravats, mobiliers en bois et multi-matériaux se font dans les 8 alvéoles prévues à cet effet. Une dernière zone réceptionne les dépôts de matériaux valorisés par incinération et les matériaux non valorisables.

Tous les déchets végétaux doivent être portés à la **Végé'tri**, impasse des Moines (près de la station-service du Super U) à St-Pryvé.



### Horaires d'ouverture de la Végé'tri :

Période « haute » :

(1<sup>er</sup> mars – 31 octobre)

- Lundi : 14h-18h00
- Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-18h00
- Dimanche : 9h-12h

Période « basse » :

(1<sup>er</sup> novembre – 28-29 février)

- Lundi : 14h-17h00
- Mardi et vendredi : 10h-12h et 14h-17h00
- Samedi : 9h-12h et 14h-17h00
- Dimanche : 9h-12h

### Gestion des déchets et des poubelles : un service d'Orléans Métropole.

Afin d'apporter une réponse rapide et précise pour toute demande, anomalies et réclamations relatives à l'ensemble des activités liées à vos déchets, appelez le

☎ 02 38 56 90 00  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 14h à 17h.

Vous pouvez également, en dehors de ces horaires envoyer votre demande sur le site  
☎ <https://www.oreans-metropole.fr/contact>

## COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Orléans Métropole met à disposition de la population des composteurs de jardin ou d'habitat collectif (à l'issue de réunions d'information).

Plus de 10 000 composteurs sont ainsi utilisés à ce jour par les foyers de la Métropole.

Pour faire votre demande de composteur en quelques clics, rendez-vous sur le site :

☎ <https://teleservices.moncompte.oreans-metropole.fr/dgd-interne/j-adopte-un-composteur/>

## CELLULE ANTI-TAG

Sur simple demande effectuée auprès du CTM, envoyez un mail à :

☎ [ctm@saint-pryve.fr](mailto:ctm@saint-pryve.fr)

accompagné de la photo du tag. L'effaçage des tags peut être réalisé gratuitement chez tous les particuliers, commerçants ou entrepreneurs pryvatains, sur les surfaces visibles depuis le domaine public.

## ESSAIM D'ABEILLES

Les agents du CTM viennent gratuitement récupérer les essaims d'abeilles qui pourraient se trouver sur votre propriété.

Merci de contacter l'accueil pour en faire la demande :

☎ 02 38 22 63 63

## TAILLE DES HAIES

La taille des haies et des arbres dépassant sur la voirie est à la charge du propriétaire.

## LE SERVICE URBANISME

### HABITAT ET FONCIER



Le service urbanisme, en lien avec Orléans Métropole est en charge de l'élaboration des règlements qui régissent les politiques locales d'urbanisme. Cela comporte le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Plan de Développement Urbain (PDU), le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM), le Règlement Local de Publicité Métropolitain (RLPM). Autant de documents qui servent de référence au service urbanisme pour l'instruction et la gestion des autorisations d'occupation du sol (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager...), la délivrance de l'ensemble des documents et certificat communaux liés à l'urbanisme, la gestion du contentieux lié au droit des sols.

Par ailleurs, il a pour mission le suivi de l'ensemble des mouvements fonciers communaux : cession ou acquisition des biens, tenue de l'inventaire foncier communal, traitement des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) transmises par les notaires lors des cessions et acquisitions de biens sur la commune, mise en œuvre des procédures de préemption dans le cadre de l'application du Droit de Préemption Urbain et des procédures d'expropriation dans le cadre d'opérations d'utilité publique.

Il renseigne également sur le cadastre\* et conseille les administrés préalablement au dépôt de dossiers.

Les formulaires de demandes d'autorisation d'urbanisme sont disponibles sur

☎ [service.public.fr](https://service.public.fr)

Depuis le 1er janvier 2022, Orléans Métropole met à disposition de ses communes et du public un nouveau service en ligne permettant de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Les communes restent ensuite chargées de leur instruction et de leur délivrance. Ce téléservice est disponible via :

☎ <https://demarchesurbanisme.oreans-metropole.fr/guichet-unique/>

### Contact :

☎ 02 38 22 63 63

☎ [accueilurba@saint-pryve.fr](mailto:accueilurba@saint-pryve.fr)

\* la réutilisation des informations cadastrales à des fins commerciales est interdite.

## BON VOISINAGE



La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous. Vivre en société, c'est respecter les autres et ses voisins.

## TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Par arrêté municipal, les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils bruyants doivent être obligatoirement effectués aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches de 10h à 12h

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS - DÉSHÉRBAGE

Les habitants des maisons et des immeubles riverains des voies publiques doivent maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur domicile. Par bon état de propreté, on entend le balayage, le désherbage et le démoussage des trottoirs. L'utilisation de produits phytosanitaires est interdite par arrêté municipal du 05 décembre 2012.

## ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité et la

sécurité des habitants de jour comme de nuit. Cela concerne notamment les aboiements, la divagation, le ramassage des déjections, les mesures de sécurité pour les chiens classés dangereux. Des distributeurs de sacs en plastique sont à disposition au 56 bis route de St-Mesmin, place Clovis, place des Anciens Combattants, site de la Belle Arche et Clos Aubert (non loin des jeux).

## NEIGE ET VERGLAS

Par temps de neige ou verglas, les propriétaires, concierges ou locataires sont obligatoirement tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige, de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux. En cas d'accident, ils peuvent être tenus pour responsables.



## FEUX DE PLEIN AIR OU DE JARDIN

L'article 84 du règlement sanitaire départemental interdit le brûlage des résidus de jardin. Ces déchets doivent être apportés à la déchetterie, Végé'tri ou mis en dépôt aux fins de compost dans votre jardin.



## POLICE MUNICIPALE

Le bureau de la Police municipale se trouve place Clovis, les agents sont joignables durant leur service en journée au :

☎ 06 08 31 02 86 touche 2  
à l'accueil de la mairie ou  
✉ [police@saint-pryve.fr](mailto:police@saint-pryve.fr)

En dehors des horaires de service et pour toute urgence, composez le :

☎ 17 ou contactez le commissariat d'Orléans au  
02 38 24 30 00.

Les policiers municipaux sont chargés de la prévention et de la surveillance du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publique. Ils ont également pour mission de faire respecter les arrêtés de police du Maire et les règles du code de la route. Ils interviennent au sein des écoles pour des journées de prévention routière auprès des enfants. Durant la période estivale, ils assurent des patrouilles dans le cadre de l'opération tranquillité vacances : surveillance gratuite de votre maison pendant votre absence, sur inscription 15 jours avant le départ.

🌐 <https://www.saint-pryve.com/securite-prevention/police-municipale/>



## PETITE ENFANCE



### LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

10, place Clovis  
45750 St-Pryvé St-Mesmin  
☎ 06 14 15 21 98  
✉ [relaispetitenfance@saint-pryve.fr](mailto:relaispetitenfance@saint-pryve.fr)

Géré par la ville, et animé par une éducatrice de jeunes enfants, le Relais assure le rôle de guichet unique pour la petite enfance. C'est un lieu d'accueil, d'informations, de rencontres et d'échanges pour :

## LES PARENTS / FUTURS PARENTS

- Mise à disposition de documentation, informations sur les modes d'accueil existants, liste des assistants maternels agréés, orientation sur les démarches à effectuer et obligation d'employeur.
- Retrait et dépôt de toutes les demandes de pré-inscriptions dans les structures collectives de la commune (crèche familiale «Arc-en-Ciel» et Micro-crèche «La Farandole»). Le dossier de pré-inscription est disponible sur le site Internet de la Mairie dans l'onglet «RPE » ou par simple demande au relais petite enfance.
- Possibilité de rendez-vous physiques ou téléphoniques sur les horaires d'ouverture du RPE.

## LES ASSISTANTS MATERNELS, LES CANDIDATS À L'AGRÈMENT OU GARDE À DOMICILE

- Informations sur l'agrément, droits et devoirs de salarié, soutien dans l'exercice du métier

- Lieu de rencontres et d'échanges avec d'autres assistants maternels.
- Des ateliers d'éveils pour les assistants maternels accompagnés des enfants qu'ils accueillent sont organisés tous les mardis de 9h15 à 11h15 (hors vacances scolaires).

## LES ENFANTS

- Les ateliers/jeux proposés au Relais leur permettent de réaliser de nouvelles expériences avec leur assistant maternel, de découvrir un environnement de collectivité, et de vivre un moment de rencontre avec d'autres enfants.

### Horaires d'ouverture pour l'accueil des familles et assistants maternels :

- Mardi de 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
- Vendredi de 13h à 16h30

Les disponibilités des assistants maternels sont consultables sur le site de la CAF :

🌐 [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)



## LA CRÈCHE FAMILIALE MUNICIPALE « ARC-EN-CIEL »

5 place de la Belle Arche  
45750 St-Pryvé St-Mesmin  
☎ 02 38 56 06 31  
✉ [creche.arc-en-ciel@saint-pryve.fr](mailto:creche.arc-en-ciel@saint-pryve.fr)

La crèche familiale « Arc-en-Ciel » est un lieu d'accueil régulier pour les enfants à partir de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle dans un cadre familial, au domicile d'une assistante maternelle. Les assistants maternels sont agréés par le Conseil Départemental et sont rémunérés par la Ville. Ils sont accompagnés par une équipe d'encadrement composée d'une puéricultrice et d'une éducatrice de jeunes enfants.

Des temps d'accueil collectifs sur la structure sont proposés chaque semaine aux assistants maternels. Ainsi, les enfants se familiarisent à leur rythme en collectivité.

Lors de leur dernière année de crèche, les enfants participent à des activités d'éveil à la crèche encadrées par l'éducatrice de jeunes enfants et la puéricultrice, afin de préparer en douceur l'entrée à l'école (une matinée par semaine).

La préinscription s'effectue auprès du Relais Petite Enfance (RPE).



## LA MICRO-CRÈCHE « LA FARANDOLE »

2, rue des Merisiers - 45750 St-Pryvé St-Mesmin

☎ 02 38 66 12 72

✉ [lafarandole@saint-pryve.fr](mailto:lafarandole@saint-pryve.fr)

La micro-crèche municipale « La Farandole » est un lieu d'accueil collectif régulier pour les enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

Selon les disponibilités du planning de la structure, quelques places pour des accueils occasionnels sont proposées.

L'agrément de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) permet l'accueil simultané de 10 enfants du lundi au vendredi (8h-18h).

L'équipe éducative est composée d'une responsable éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture et de deux agents expérimentés petite enfance.

La préinscription s'effectue auprès du Relais Petite Enfance (RPE).



## ASSOCIATION

Une association, « Chenilles et papillons », met en relation les assistantes maternelles agréées indépendantes de la commune, afin de partager leurs expériences et leurs connaissances,

participer à des activités communes ou organiser des sorties en groupe, etc.

**Contact :** Gaëlle SZCZEPANIAK

☎ 06 84 69 18 21

✉ [assochenillesetpapillons@gmail.com](mailto:assochenillesetpapillons@gmail.com)

## VIE SCOLAIRE



## SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

11 rue de la Salle des Fêtes

45750 St-Pryvé St-Mesmin

☎ 02 38 22 63 69

Saint-Pryvé possède deux groupes scolaires, l'un au nord de la route de St-Mesmin (les Sablons), l'autre au sud (Hervé Bazin). Chaque groupe comporte une école maternelle et une école élémentaire, ainsi qu'un restaurant scolaire. Les inscriptions scolaires ont lieu au printemps au pôle éducation jeunesse.

## GROUPE SCOLAIRE DES SABLONS

Place de la Belle Arche

Directrice : Aude DALIBON

☎ 02 38 56 42 46

• Maternelle :

☎ 02 38 66 32 45

• Élémentaire :

☎ 02 38 56 42 46



## GROUPE SCOLAIRE HERVÉ BAZIN

Rue Hervé Bazin

• Directrice maternelle Bazin :

Eva KUENTZ

☎ 02 38 22 63 68

• Directeur élémentaire Bazin :

Ludovic HALGAND

☎ 02 38 22 63 66



## RESTAURATION SCOLAIRE

Rue Maurice Genevoix

☎ 02 38 22 63 64

✉ [restaurantscolaire@saint-pryve.fr](mailto:restaurantscolaire@saint-pryve.fr)

L'équipe du restaurant confectionne plus de 450 repas par jour pour les deux groupes scolaires, dans des locaux récents et adaptés. Les fruits et légumes proposés chaque jour sont locaux et de saison en favorisant les circuits courts. Les menus sont élaborés par un diététicien et la responsable de la cuisine, conformément à la loi EGALIM puis ils sont validés en commission « Menus », composée d'élus, d'agents, de parents d'élèves et du diététicien.

## COLLÈGE ET LYCÉE

Les enfants de Saint-Pryvé poursuivent généralement leur scolarité au collège de l'Orbellière à Olivet, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

• 241 rue des Cireries, 45160 Olivet

☎ 02 38 56 06 06

A la fin de la 3<sup>e</sup>, les adolescents pryvatains rejoignent le lycée Charles Péguy à Orléans.

• 1 cours Victor Hugo, 45074 Orléans

☎ 02 38 22 62 40

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Un temps d'animation éducatif et ludique est mis en place, avant et après les cours, dans toutes les écoles de la commune. L'accueil périscolaire assure la transition entre les heures de classe et les heures de loisirs et participe à l'éducation de l'enfant, tant au niveau de l'apprentissage de la vie en collectivité, de la citoyenneté, du respect de l'autre, qu'au niveau des différents éveils artistiques, culturels et sportifs.

### Horaires d'accueil :

• L'accueil du matin :

de 7h30 jusqu'à l'ouverture de l'école

• L'accueil du soir :

de 16h15 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et

vendredis en élémentaire et en maternelle.

## POUR SIMPLIFIER

Les services périscolaires et la restauration font l'objet d'une seule facture mensuelle, envoyée par e-mail. Elle est à payer suivant les modalités indiquées sur la facture. Une attestation annuelle de paiement est téléchargeable sur le portail famille.

La gestion des réservations des services périscolaires et extra-scolaires est effectuée uniquement par les familles via un portail dédié en ligne :

☎ <https://parents.logiciel-enfance.fr/stpryvestmesmin>



## LOISIRS JEUNESSE



Le Centre de loisirs mis en place par la Mairie de Saint-Pryvé Saint-Mesmin contribue à offrir un lieu et un mode d'accueil adapté aux besoins des familles pryvataines durant le temps extrascolaire (mercredis et vacances scolaires) au sein d'un espace de vie collectif. Si l'accueil de loisirs répond prioritairement à un mode de garde, sa vocation est d'être, pour l'enfant, un espace d'accueil et de rencontre et de « vivre ensemble », un espace d'animation, récréatif et créatif, une passerelle citoyenne, une porte ouverte sur la cité. Le bien-être de l'enfant est au cœur du projet pédagogique des structures d'accueil. L'encadrement est assuré par des professionnels qualifiés du secteur de l'animation. La faculté des encadrants à animer un groupe autour d'activités collectives est le fondement de l'accueil en centre de loisirs. Le jeu a une fonction essentielle comme vecteur d'apprentissage, de communication et d'expression. Outre le bien-être de l'enfant, l'accueil en centre de loisirs doit garantir la sécurité de l'enfant : surveillance, activités sécurisées, respect des règles d'hygiène.

Les accueils de loisirs de la commune de Saint-Pryvé Saint-Mesmin prennent en charge les enfants selon différentes tranches d'âges, les 3-6 ans dans les locaux de l'école maternelle des Sablons, les 6-10 ans au sein de l'école

## SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS 3/14 ANS

11 rue de la Salle des Fêtes  
45750 St-Pryvé St-Mesmin  
☎ 02 38 22 63 69 ou 06 25 83 35 45  
✉ [clsh@saint-pryve.fr](mailto:clsh@saint-pryve.fr)

élémentaire des Sablons et pour les 10-14 ans, au gymnase de la Belle Arche, dans l'attente du nouveau centre de loisirs place de la Belle Arche.

## Périodes d'ouverture et horaires :

- L'accueil de loisirs fonctionne pour les 3-10 ans les mercredis et les vacances scolaires (sauf une semaine aux vacances de Noël).
- Pour les 10-14 ans, durant les vacances scolaires (sauf une semaine aux vacances de Noël).
- Les horaires sont les suivants pour les 3 structures : 7h30/18h30.



## Tarifs des structures :

- Ils sont au taux d'effort en fonction du quotient familial (barème CAF ou MSA). Inscriptions via le portail famille.
- Une facture mensuelle est envoyée par mail. Paiement auprès du trésor public. Plusieurs modes de paiement sont disponibles. Aide financière possible auprès du CCAS.

## Les activités dominantes :

- Les 3-6 ans : éveil corporel, activités manuelles, activités sportives, culturelles, sorties à la journée...
- Les 6-10 ans : ateliers nature, activités sportives, activités manuelles, liens intergénérationnels, sorties liées aux projets du moment...
- Les 10-14 ans : activités sportives et culturelles, découverte de la nature...

Le projet pédagogique est disponible sur le site internet de la commune :  
🌐 [www.saint-pryve.com](http://www.saint-pryve.com).

## MAISON DES JEUNES ET DES LOISIRS - 14/17 ANS

13 rue de la Salle des Fêtes  
45750 St-Pryvé St-Mesmin  
☎ 06 59 49 29 16 (responsable MJL)  
✉ [mjl45750@saint-pryve.fr](mailto:mjl45750@saint-pryve.fr)

## Horaires d'ouverture :

Les horaires d'ouverture varient en fonction des périodes, ils sont affichés sur la façade de la structure.

- Accueil, réalisation de projets, mise en place d'activités. Animations, soirées, sorties, stages, séjours d'hiver et d'été, etc.
- Cotisations annuelles : 22 € à l'année - 11 € pour un semestre. Hors commune : 32€ à l'année - 16€ pour un semestre. Selon les activités, une participation est demandée.

## Pourquoi venir ?

- pour se retrouver entre amis, profiter de moments conviviaux
- pour participer à de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs
- pour développer des valeurs de citoyenneté et de vivre ensemble
- pour acquérir de l'autonomie, se responsabiliser et devenir acteur sur sa commune
- pour s'inscrire dans une dynamique de projets liés à l'animation de sa commune et de son environnement.



## CONSEIL MUNICIPAL

## DES JEUNES



Le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, encadré par Catherine Voisin, Adjointe au Maire, Vianney Sénéchal, Conseiller municipal et assisté d'un agent du service Jeunesse, est composé d'une dizaine de jeunes élus, dont un maire-enfant, deux adjoints et des conseillers municipaux enfants.

Le C.M.J. se réunit selon un calendrier défini, travaille en commissions et donne aux jeunes pryvatains le moyen de s'exprimer, d'échanger des idées, d'adopter et de réaliser des projets, de concrétiser les notions d'écoute et de solidarité. C'est l'apprentissage de la vie civique de futurs citoyens.



Les tarifs sont disponibles sur le site Internet. Les inscriptions ont lieu lors de la première séance au gymnase de la Belle Arche auprès des éducateurs sportifs.

## Horaires :

Tous les mercredis (sauf vacances scolaires) à partir du 1<sup>er</sup> mercredi d'octobre de 15h30 à 16h30, au gymnase de la Belle-Arche.

## ACTIVITÉS DU C.M.J.

Les jeunes élus organisent des manifestations destinées à rapporter des fonds pour différentes associations caritatives. Ils assistent aux cérémonies officielles organisées par la commune, telles que la commémoration du 11 novembre ou celle du 8 mai.

## DEVENIR ÉLU - ENFANT

### Pour être candidat, il faut :

- être élève de CM2 (Bazin et Sablons) ou collégien de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> et habiter Saint-Pryvé
- avoir envie de participer à différents projets pour sa ville, pour des associations caritatives,
- avoir le temps d'assister aux réunions (1 samedi par mois de 10h à 12h),
- avoir envie de participer aux événements culturels et cérémonies officielles organisés par la Municipalité.



## SPORTS



## SERVICE DES SPORTS

11 rue de la Salle des Fêtes

☎ 06 49 79 34 51

✉ [sport@saint-pryve.fr](mailto:sport@saint-pryve.fr)

### Propositions de séances pour :

- Sports EISM (mercredi après-midi pour les 3/6 ans)
- Sports scolaires pour les classes élémentaires des deux groupes scolaires
- Activités sportives pour les enfants de la crèche
- Séances A.P.E (en relation avec le CCAS) pour les seniors le mardi matin
- Sports aux policiers municipaux
- Sports aux agents
- Ateliers sportifs le mercredi matin pour l'ALSH



## LES ÉQUIPEMENTS

La Ville offre de nombreuses installations sportives de plein air, ouvertes à tous ainsi que des salles et terrains occupés par les associations sportives de la commune.

## LES STRUCTURES SPORTIVES MUNICIPALES

### Place de la Belle Arche :

- le gymnase  
☎ 02 38 56 06 56,
- le city-stade (construit à l'été 2023),
- la salle de danse R. Noureev,
- le dojo Céline Lebrun  
☎ 02 38 66 34 28

### Rue de la Salle des Fêtes :

- le stade de football du Grand Clos  
☎ 02 38 51 85 73

### Rue des Moines :

- le terrain de pétanque. Contacter l'association « Le Joyeux Cochonnet » qui gère le terrain  
✉ [jcstpryve@laposte.net](mailto:jcstpryve@laposte.net)



### Lac de Bel Air :

- un espace d'agrès sportif
- le parcours sportif d'1 km et 8 ateliers
- 5 ateliers de fitness

## LE DOMAINE DE LA TRÉSORERIE

### Promenade, piscine, tennis

Le parc du domaine de la Trésorerie propose aux promeneurs un sentier de découverte qui met en valeur la richesse de ce site.

Le domaine de la Trésorerie accueille également la piscine d'été municipale, ouverte généralement de mai à septembre. Elle est composée de 2 bassins découverts.

Le tennis y est pratiqué : 8 courts de tennis (2 courts en dur couverts + 4 courts en terre battue + 2 courts couverts sous bulle) sont proposés aux adhérents.

### Contact auprès de notre délégataire :

Association Sportive de la Trésorerie  
14 rue des Moines  
45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin  
☎ 02 38 66 31 30  
✉ [astcountry@orange.fr](mailto:astcountry@orange.fr)



## LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Il a lieu tous les ans en septembre après la rentrée scolaire au gymnase de la Belle-Arche. Des démonstrations et les inscriptions au sein de chaque association y ont lieu. L'occasion pour les pryvatains de venir découvrir la multitude d'activités proposées sur la commune. Un guide C'les Asso, regroupant toutes les associations de la Ville est disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site Internet, rubrique « Nos parutions ».





## CULTURE

### SERVICE CULTUREL MUNICIPAL

Mairie

✉ [communication@saint-pryve.fr](mailto:communication@saint-pryve.fr)

Ce service gère tout ce qui a trait aux activités culturelles municipales : organisation de manifestations culturelles (concerts, théâtre, marchés thématiques, 13 juillet...).

**Vous pouvez consulter les manifestations sur le site de la ville dans l'agenda des manifestations**

🌐 [www.saint-pryve.com](http://www.saint-pryve.com)

ou sur notre page Facebook

📍 Ville de Saint Pryvé Saint Mesmin.



## COMMUNICATION

Le service communication, situé dans l'annexe de la Mairie gère tous les supports de communication à destination du public pryvatain : le bulletin municipal, les réseaux sociaux avec la page Facebook et Instagram, le site Internet de la ville, les panneaux lumineux et l'affichage.

Si vous souhaitez communiquer dans le bulletin municipal, le C'Pryvé, merci de contacter le service communication par mail.



## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

7, place Clovis

☎ 02 38 66 05 93

✉ [bibliotheque@saint-pryve.fr](mailto:bibliotheque@saint-pryve.fr)

🌐 [www.bibliotheque-saint-pryve.net](http://www.bibliotheque-saint-pryve.net)

La médiathèque municipale, située au cœur de la ville et rénovée en 2020, est un lieu ouvert à tous et d'accès libre. Elle offre un choix très large de documents régulièrement actualisés, ainsi qu'un programme d'animations variées tout au long de l'année. Les bibliothécaires professionnelles sont à votre disposition pour vous accueillir, vous renseigner, vous conseiller et vous guider dans vos recherches.

### Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : de 16h à 19h
- Mardi : de 16h à 18h
- Mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Samedi : de 9h à 12h

### La médiathèque, c'est...

- Plus de 15 000 livres, plus de 700 DVD et 54 titres de magazines. Mais aussi des CD, des vinyles, des liseuses à emprunter, 2 postes multimédia et de nombreuses animations !
- Pour les adultes et adolescents : romans, romans en grands caractères, documentaires, contes, bandes dessinées, mangas, DVD, CD, vinyles, magazines, liseuses.
- Pour les enfants dès le plus jeune âge : albums cartonnés, albums, contes, romans, documentaires, bandes dessinées, mangas, magazines, DVD, CD, livres CD. Des animations autour du livre et avec des conteurs professionnels. L'accueil des classes.

### Un site internet :

🌐 [www.bibliotheque-saint-pryve.net](http://www.bibliotheque-saint-pryve.net)

pour consulter le catalogue de la Médiathèque, gérer son compte et celui de sa famille, consulter l'agenda des animations et s'inscrire, réserver des documents.

### Accès

La médiathèque est gratuite pour tous ! L'inscription se fait sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une carte d'adhérent vous sera alors délivrée. Votre adhésion vous permet d'accéder aux ressources numériques de Loiretek.fr (bibliothèque numérique du Département du Loiret).

### Conditions d'emprunts

L'abonnement permet d'emprunter 15 documents dont 2 DVD et 1 liseuse pour une durée de 4 semaines pour livres, revues, liseuses et CD et 2 semaines pour les DVD.

La consultation sur place des livres, des magazines et de la République du Centre est libre et gratuite.

### Bon à savoir !

Un accès à Internet est disponible gratuitement. Présentez-vous à l'accueil pour obtenir votre code d'accès. Vous pouvez également venir brancher votre propre ordinateur. Accès Wifi gratuit.

## LE DOMAINE DE LA TRÉSORERIE

14, rue des Moines

☎ 06 01 44 10 75

✉ [latresorerie@saint-pryve.fr](mailto:latresorerie@saint-pryve.fr)

Un lieu d'exception pour vos réceptions ! Le cadre enchanteur du domaine de la Trésorerie, bâtie du 18<sup>e</sup> siècle, située dans un parc classé, peut réunir de 10 à 300 personnes. Diverses possibilités vous sont proposées suivant le type de réception (convention, exposition, séminaire, fête de famille, vin d'honneur, baptême, communion...) et le nombre de



personnes. La proximité du parc vous assure calme et tranquillité.

Fort de sa réputation de lieu exceptionnel, le domaine de la Trésorerie accueille de nombreuses expositions d'artistes nationaux et internationaux qui souhaitent exposer dans un lieu unique et plein de charme, comme le sculpteur ORLINSKI ou les exposants du Printemps des Arts.

### Équipements et prestations

#### Séminaires

Le dernier niveau, doté d'un écran et d'un vidéoprojecteur, constitue un ensemble autonome pouvant accueillir jusqu'à 70 personnes pour des conférences ou tout atelier de formation.

Possédant tous les équipements d'usage (vestiaires, toilettes, kitchenette...), la salle s'ouvre sur une large terrasse surplombant la commune.

#### Réception

Disposant d'une superficie de 400 m<sup>2</sup>, alliant modernité et caractère ancien, le domaine de la Trésorerie vous permet d'organiser tout type de réception professionnelle ou privée.

Vous bénéficierez, sur ce site, d'un cadre particulièrement verdoyant, de la proximité d'équipements sportifs, ainsi que d'un restaurant.

**Exemple de tarif :**

Le rez-de-chaussée : 401€ / journée (147m<sup>2</sup> - 97 personnes)

Retrouvez tous les tarifs sur le site Internet :

📍 <https://www.saint-pryve.com/vie-locale/reservation-de-salles/domaine-de-la-tresorerie/>

**RESERVATION DES SALLES MUNICIPALES / GARDIENNAGE**

13 rue de la Salle des Fêtes - 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin

☎ 02 38 51 11 99 - 06 98 76 65 46

✉ [reservationsalles@saint-pryve.fr](mailto:reservationsalles@saint-pryve.fr)

Ce service gère le planning de réservation des salles municipales :

- Salle des fêtes : 500 personnes assises et 280 couverts avec piste de danse pour spectacles, repas, conférences, séminaires, concours, expositions, salons, vins d'honneur...
- Auditorium : 120 personnes pour conférences, séminaires, théâtre...
- Salle Roger Toulouse : salle de 50 personnes repas, réunions...
- Salles de réunions : de 4 à 30 personnes.

Il organise également le planning d'occupation des salles des associations et travaille en étroite collaboration avec l'équipe de gardiens des installations culturelles et sportives.

**Horaires de permanences (sans rdv) :**

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h
- Privilégier la prise de rendez-vous.

En cas d'absence, contactez M. LEROY au  
☎ 06 12 60 05 23.

Pour joindre le gardien de permanence :

☎ 06 12 43 82 90

De 9h à 22h45 tous les jours  
✉ [gardiens-st-pryve@orange.fr](mailto:gardiens-st-pryve@orange.fr)

**CULTE****CULTE CATHOLIQUE****Eglise et presbytère**

160 route de St-Mesmin

☎ Presbytère : 02 38 66 31 20

**Groupeement paroissial Riv'Loiret**

696 Rue du Général de Gaulle

45160 Olivet

☎ 02 38 69 10 08

✉ [rivesloiret@sfr.fr](mailto:rivesloiret@sfr.fr)

**Horaires des messes :**

- Messe à l'Eglise de Saint-Pryvé : généralement 2 samedis par mois à 18h30, horaires sur :

☎ <https://paroisses-olivet45.fr/wp/>

- Messe au Carmel de Micy : du lundi au samedi à 8h, le dimanche à 11h, 18 rue Claude Joliot :

☎ 02 38 66 62 40

**Catéchisme et aumônerie :**

Inscriptions et renseignements à la paroisse d'Olivet, 696 Rue du Général de Gaulle - 45160 Olivet.

☎ 02 38 69 10 08

**CULTE ISRAËLITE****Synagogue**

14 rue Robert de Courtenay - 45000 Orléans

**CULTE MUSULMAN****Mosquée**

Rue Condorcet - 45100 Orléans la Source

☎ 02 38 63 47 58

**CULTE PROTESTANT****Eglise réformée de France**

1 rue de Parisie - 45000 Orléans

☎ 02 38 53 72 71

**ACTION SOCIALE****CCAS**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), établissement public autonome, est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information. Au cœur de l'action publique municipale, il propose différents services à destination des familles, des personnes isolées, des personnes en situation de handicap et des seniors.

**Horaires d'ouverture au public du Centre Communal d'Action Sociale :**

- Lundi : de 9h30 à 12h
- Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Mercredi : de 9h à 12h et fermé l'après-midi
- Jeudi : de 9h à 12h
- Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

**LES AIDES SOCIALES LÉGALES**

Le CCAS instruit les demandes d'aides sociales légales et les adresse aux autorités compétentes : aide à l'hébergement en établissement de long

**ESPACE SOCIAL C.C.A.S.**

20, place Clovis

45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin

☎ 02 38 51 09 10

☎ 02 38 51 00 87

✉ [ccas@saint-pryve.fr](mailto:ccas@saint-pryve.fr)

sejour pour les personnes âgées, aide aux frais de séjour en établissement pour les personnes handicapées, aide-ménagère à domicile pour les personnes âgées ou handicapées, demande de l'APA (Allocation personnalisée à l'autonomie). Le CCAS assure une domiciliation administrative pour les personnes sans adresse stable mais ayant un lien avec la ville.

**LES AIDES SOCIALES FACULTATIVES**

Des aides financières exceptionnelles peuvent être délivrées aux personnes en difficulté ou à faibles revenus : aide alimentaire (colis et chèques multiservices alimentation/hygiène), secours d'urgence, aides pour les dettes d'électricité, gaz, eau, loyer.

Des aides pour le règlement des factures du restaurant scolaire, des aides aux loisirs,

vacances, classes de découverte, peuvent être accordées suivant un quotient, en application du règlement adopté par le conseil d'administration du CCAS. Le calcul du quotient se fait chaque année à la rentrée scolaire.

Les personnes ayant des difficultés à maîtriser la langue française peuvent bénéficier de cours donnés par des bénévoles.

**LES DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX**

Le CCAS gère le service logement. Il enregistre les demandes de logements sociaux, tient à jour la liste des demandeurs et propose des candidatures lorsque des logements se libèrent.

**LE SERVICE SENIOR**

**L'antenne du CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

C'est un lieu d'accueil de proximité au sein du CCAS au service des personnes de plus de 60 ans, et de leur entourage.

Le travailleur social référent est l'interlocuteur privilégié pour :

- conseiller et informer sur l'ensemble des dispositifs mis en place à l'attention des seniors.
- Faciliter les démarches administratives et effectuer des demandes d'aides.
- Evaluer les besoins et élaborer un plan d'aide personnalisé en respectant le projet de vie.

**Le portage de repas**

Ce service s'adresse à toute personne âgée ou malade, se trouvant dans l'impossibilité de se préparer des repas.

Les repas peuvent être commandés avec un choix de menus, pour tous les jours de la semaine, et sont adaptés aux régimes sans sucre, sans sel et sans graisse. Ils peuvent également être demandés de façon temporaire, pour une sortie d'hospitalisation, ou l'absence d'un proche.

Ils sont livrés sous le mode de la liaison froide, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h. Les tarifs sont appliqués en fonction des revenus.

#### La téléassistance

Tout senior peut craindre une chute, un malaise, se sentir seul et avoir besoin de parler.

Grâce à la liaison 24h sur 24, 7 jours sur 7, la centrale d'écoute avec laquelle le CCAS a passé convention, permet de ne pas rester isolé et d'alerter les personnes ressources (famille, voisins) pour être secouru en cas d'urgence.

L'abonnement et la location du matériel sont mensuels. Tarif en fonction des revenus.

#### Inscription sur le registre nominatif communal des personnes fragiles isolées

L'objectif est de recenser les personnes les plus fragiles afin de leur apporter conseils et assistance lors d'événements exceptionnels (canicule, grand froid, épidémie...). Les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes handicapées sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS.

#### L'accompagnement pour les courses

Un service de transport accompagné en minibus avec un agent du CCAS est proposé, le mardi après-midi, pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer seules. Il permet de se rendre du domicile au supermarché et à la pharmacie.

Tarif aller-retour correspondant à un ticket de voyage TAO.

#### Le portage de livres est proposé en partenariat avec la Médiathèque.

### LE SERVICE ANIMATION DU CCAS PROPOSE :

- Des temps de partage, des jeux de société, des activités manuelles, la rédaction d'un journal « La gazette du sourire »... le lundi après-midi à la maison du Part'âge.
- Des rencontres intergénérationnelles, avec les enfants des écoles et du centre de loisirs.



- Des sorties : visites de musées, châteaux, parcs, séances de cinéma, expositions...
- Un voyage d'une semaine est organisé chaque année au printemps.
- Des ateliers : gym bien-être, informatique, tablette, mémoire, initiation aux gestes de premier secours.
- Des temps festifs, le goûter, le repas des seniors au printemps, le mois bleu en octobre...



### VIE ASSOCIATIVE

Saint-Pryvé Saint-Mesmin compte de très nombreuses associations qui aiment la vie de la commune. La Maison des Associations, située à l'Espace Léo Lagrange, les accueille et leur permet d'avoir un espace de rencontre et de dialogue. Elle a pour mission d'informer le public sur la vie associative de Saint-Pryvé, de promouvoir les activités associatives et d'accompagner et conseiller les associations.

#### Contact :

Maison des Associations,  
place de la Belle Arche,  
☎ 06 12 60 05 23  
✉ [lleroy@saint-pryve.fr](mailto:lleroy@saint-pryve.fr)

### ASSOCIATIONS SPORTIVES

#### Association Sports et Loisirs (A.S.L.)

Nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs : gymnastique, step, pilates, yoga, sophrologie, tai chi chuan, judo, hip hop, danse en ligne, zumba, marche nordique, encadrement, scrapbooking.

☎ 02 38 66 44 78

✉ [aslstpryve@gmail.com](mailto:aslstpryve@gmail.com)

🌐 [asl-stpryve.fr](http://asl-stpryve.fr)

#### Association Sportive de la Trésorerie (A.S.T.) « Le Country »

Court de tennis en terre-battue et en dur ainsi qu'une piscine avec une équipe de surveillance attentive et professionnelle dans un cadre agréable.

14 rue des Moines

☎ 02 38 66 31 30 – 06 82 69 07 54

✉ [astcountry@orange.fr](mailto:astcountry@orange.fr)

🌐 <http://www.club.fft.fr/astresorerie>

#### ASPTT Tennis

Club de tennis ouvert à tous. Adhérents loisirs comme compétiteurs. 3 courts couverts, 3 courts extérieurs. Cours adultes et école de tennis. Des moments de convivialité sont organisés tout au long de l'année : barbecue l'été, soirées à thème en hiver, tournoi interne jeune...

Domaine de Soulaire, rue des Quinze Pierres.

☎ 06 87 10 58 31

✉ [asptttennis45@orange.fr](mailto:asptttennis45@orange.fr)

🌐 [www.ortans-tennis.asptt.com](http://www.ortans-tennis.asptt.com)

#### Baby-foot Les Magix

Club de baby-foot, loisirs et compétitions.

☎ 06 77 04 58 37

✉ [info@magix-baby-foot-orleans.fr](mailto:info@magix-baby-foot-orleans.fr)

#### Boxe Thaï

Muay thaï en loisirs et compétition.

☎ 06 12 81 77 29

✉ [marine.verdiere@stpnyve-muaythai.com](mailto:marine.verdiere@stpnyve-muaythai.com)

🌐 [muaythai-pryve.blogspot.com](http://muaythai-pryve.blogspot.com)

#### Budokan Karaté Orléans

Karaté shotokan enfants, adultes, loisirs, compétition.

☎ 06 75 73 10 17

✉ [sylvie.tressout@hotmail.fr](mailto:sylvie.tressout@hotmail.fr)

🌐 [www.budokan-karateorleans.com](http://www.budokan-karateorleans.com)

#### Comme On Danse

Danse contemporaine, moderne jazz, classique...

☎ 06 64 69 65 07

✉ [commeondanse@gmail.com](mailto:commeondanse@gmail.com)

🌐 [www.commeondanse.com](http://www.commeondanse.com)

#### Echecs « La Tour, Prends Garde ! »

Echecs, initiation, perfectionnement, loisirs, compétition. Dès 6 ans.

☎ 06 78 05 81 26

✉ [president@ltpg.fr](mailto:president@ltpg.fr)

🌐 [www.ltpg.fr](http://www.ltpg.fr)

#### Le Joyeux Cochonnet

Pétanque en loisirs et compétition, enfants et adultes. Terrain : 8 rue des Moines.

☎ 06 50 40 73 49

✉ [jcstpnyve@laposte.net](mailto:jcstpnyve@laposte.net)

🌐 [club.quomodo.com/st-pryve-petanque-le-joyeux-cochonnet](http://club.quomodo.com/st-pryve-petanque-le-joyeux-cochonnet)

**Saint-Pryvé Olivet Handball**

Handball à partir de 7/8 ans, en loisirs et compétition.

- ☎ 06 05 33 07 00
- ✉ [spoh45@gmail.com](mailto:spoh45@gmail.com)
- 🌐 [www.spoh45.fr](http://www.spoh45.fr)

**Saint-Pryvé Saint-Hilaire Football Club**

Football, catégories débutants à seniors.

- ☎ 02 38 51 85 73
- ✉ [saintpryvefoot@gmail.com](mailto:saintpryvefoot@gmail.com)
- ✉ [458861@lcfot.fr](mailto:458861@lcfot.fr)
- 🌐 [www.saintpryvefoot.fr](http://www.saintpryvefoot.fr)

**Saint-Pryvé Tennis Club (SPTC) / Let Padel**

Tennis, Padel, cours pour adultes, stages...  
10, rue des Moines

- ☎ 06 07 30 63 43
- ✉ [contact@sptc.fr](mailto:contact@sptc.fr)
- 🌐 [www.sptc.fr](http://www.sptc.fr)

**Saint-Pryvé Twirling Sport**

Maniement bâton, gym et danse. Éveil de l'enfant

- ☎ 06 61 94 84 26
- ✉ [twirlingstpryve@gmail.com](mailto:twirlingstpryve@gmail.com)

**Saint-Pryvé Rando**

Pratique et développement de la randonnée pédestre pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement.

- ☎ 06 04 02 27 21
- ✉ [contact@stpryverando.fr](mailto:contact@stpryverando.fr)
- 🌐 [www.stpryverando.fr](http://www.stpryverando.fr)

**Taekwondo Saint-Pryvé**

Taekwondo enfants et adultes.

- ☎ 06 45 97 08 36
- ✉ [n.felix45@free.fr](mailto:n.felix45@free.fr)

**Team Jaguar Boxing**

Pratique de la boxe anglaise et toutes les disciplines associées ; entraînements, compétitions et stages sous diverses formes. Pour tous et toutes !

- ☎ 06 10 79 12 97
- ✉ [pothier.remy@gmail.com](mailto:pothier.remy@gmail.com)

**ASSOCIATIONS MUSICALES****Arpeggio**

Enseignement du piano et de la guitare. Chorale pour adultes.

- ☎ 06 34 02 44 78
- ✉ [asso.arpeggio@gmail.com](mailto:asso.arpeggio@gmail.com)

**Baticlac**

Enseignement des percussions.

- ☎ 06 12 98 85 71
- ✉ [baticlac@gmail.com](mailto:baticlac@gmail.com)
- ✉ [patron.jeanlouis.pro@gmail.com](mailto:patron.jeanlouis.pro@gmail.com)
- 🌐 [www.baticlac.com](http://www.baticlac.com)

**La Rondinella**

Musique Renaissance.

- ☎ 02 38 66 53 63
- ✉ [elisapiermusic@orange.fr](mailto:elisapiermusic@orange.fr)

**Union Musicale**

Orchestre d'harmonie, enseignement de la musique.

- ☎ 06 83 57 38 33
- ✉ [unionmusicale45750@gmail.com](mailto:unionmusicale45750@gmail.com)
- ✉ [piquececile@yahoo.fr](mailto:piquececile@yahoo.fr)
- 🌐 [www.unionmusicale-stpryve.fr](http://www.unionmusicale-stpryve.fr)

**ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS****1, 2, 3 Théâtre !**

Cours de théâtre pour petits et grands.

- ☎ 06 07 66 06 37
- ✉ [1-2-3.theatre.sp@gmail.com](mailto:1-2-3.theatre.sp@gmail.com)

**ABO**

Académie de bridge de l'Orléanais.

- ☎ 06 08 86 49 36 / 06 84 54 62 55
- ✉ [abo.club@orange.fr](mailto:abo.club@orange.fr)
- ✉ [vetienne45@orange.fr](mailto:vetienne45@orange.fr)
- 🌐 [www.abo-club.com](http://www.abo-club.com)

**Amicale des Sapeurs-Pompier**

- ☎ 06 86 41 06 15
- ✉ [asp-spsm@laposte.net](mailto:asp-spsm@laposte.net)

**(Les) Amis Philatélistes Pryvatins**

Philatélie, organisation d'expositions.

- ☎ 02 38 51 26 33
- ✉ [mcarlier3@orange.fr](mailto:mcarlier3@orange.fr)

**A.P.HOR**

Association Pryvatine d'HORTiculture

- ☎ 06 81 08 45 06
- ✉ [guyharrang-esquillan@orange.fr](mailto:guyharrang-esquillan@orange.fr)

**Atomic Rockin'**

Collections d'objets vintage. Organisation d'un festival sur les années 40/50/60 américaines.

- ☎ 06 29 65 06 25
- ✉ [ltiberi@saint-pryve.fr](mailto:ltiberi@saint-pryve.fr)

**Club des Aînés**

Activités de loisirs pour les seniors.

- ☎ 06 19 89 42 44
- ✉ [jack.lucas@wanadoo.fr](mailto:jack.lucas@wanadoo.fr)

**Comité de jumelage St-Pryvé - Reinfeld**

Jumelage franco-allemand avec la ville de Reinfeld.

- ☎ 06 16 02 56 01
- ✉ [suzanne.buron@sfr.fr](mailto:suzanne.buron@sfr.fr)

**Dentelle au fuseau**

Dentelle au fuseau.

- ☎ 06 87 51 32 59
- ✉ [jm.pinault@orange.fr](mailto:jm.pinault@orange.fr)

**(La) Diane**

Association de chasse.

- ☎ 06 77 62 09 23
- ✉ [ayalaj@orange.fr](mailto:ayalaj@orange.fr)
- ✉ [francoisgoussard45@gmail.com](mailto:francoisgoussard45@gmail.com)

**El Tango Argentino**

Enseignement du tango argentin.

- ☎ 06 85 62 66 98
- ✉ [eltangoargentino45@gmail.com](mailto:eltangoargentino45@gmail.com)

**Galerie Pryvée**

Cours de peinture et de modelage, organisation d'expositions et de salons.

- ☎ 06 01 73 79 73
- ✉ [airsaiz@hotmail.fr](mailto:airsaiz@hotmail.fr)

**La Kata Cie**

Création, production, diffusion, promotion et programmation de spectacles vivants et de toute autre animation ou manifestation artistique.

- ☎ 06 86 99 09 14
- ✉ [katacie@yahoo.fr](mailto:katacie@yahoo.fr)

**(Le) Sandre Orléanais**

Pêche et protection des milieux aquatiques.

- ☎ 06 85 10 60 54
- ✉ [aappmalesandreorleanais@gmail.com](mailto:aappmalesandreorleanais@gmail.com)
- 🌐 [www.sandreorleanais.com](http://www.sandreorleanais.com)

**Ludix**

Jeux de société

- ☎ 06 22 93 50 37
- ✉ [ludixe45@yahoo.com](mailto:ludixe45@yahoo.com)
- 🌐 [www.ludixe.fr](http://www.ludixe.fr)

**Section d'Histoire Locale de Saint-Pryvé**

Organise des expositions et des sorties.

- ☎ 02 38 51 01 74 / 06 28 16 47 43
- ✉ [assoprivatine.histoire.locale@gmail.com](mailto:assoprivatine.histoire.locale@gmail.com)

**SHOL section Horticulture Saint-Pryvé**

Fleurissement, horticulture.

- ☎ 06 48 22 01 45
- ✉ [shol.saintpryve@gmail.com](mailto:shol.saintpryve@gmail.com)
- ✉ [jeandidier.claudef@orange.fr](mailto:jeandidier.claudef@orange.fr)
- 🌐 [www.shol.fr](http://www.shol.fr)

**Saint-Pryvé Scrabble**

Apprendre, jouer et se perfectionner au jeu de Scrabble.

- ☎ 06 88 31 32 50
- ✉ [fp.caillot@laposte.net](mailto:fp.caillot@laposte.net)

**The Grenouilles**

Jumelage anglais. Conversation anglaise et voyage d'échanges.

- ✉ [thegrenouilles@gmail.com](mailto:thegrenouilles@gmail.com)

**UNCCV**

Union Normandie Centre de cinéma et vidéo.

- ☎ 06 81 84 92 39
- ✉ [danielpayard@orange.fr](mailto:danielpayard@orange.fr)

**ASSOCIATIONS HUMANITAIRES****AADTC**

Aide au développement technologique du Cameroun.

- ☎ 06 18 05 18 10

**Alliance Maladies Rares**

Maladies et handicaps rares.

- ☎ 06 82 98 33 50
- ✉ [alainhuquet45@gmail.com](mailto:alainhuquet45@gmail.com)

**Anyma Mada antenne en France**

Pour les enfants hospitalisés de Madagascar.

- ☎ 06 75 98 28 54
- ✉ [mcesquil@orange.fr](mailto:mcesquil@orange.fr)

**Association pour le Don de Sang Bénévole (A.D.S.B.)**

Organisation des collectes de sang.

- ☎ 06 16 02 56 01
- ✉ [suzanne.buron@sfr.fr](mailto:suzanne.buron@sfr.fr)

**Saint-Pryvé Lumières de l'Espoir**

Organisation du Téléthon dans la commune de Saint-Pryvé.

- ☎ 02 38 66 40 14 / 06 16 02 56 01
- ✉ [suzanne.buron@sfr.fr](mailto:suzanne.buron@sfr.fr)

**ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES****A.P.E.I.**

Association de Parents d'Elèves Indépendants du groupe scolaire des Sablons.

- ☎ 06 16 59 01 17
- ✉ [apei45750@outlook.fr](mailto:apei45750@outlook.fr)

**Comité de Parents Hervé Bazin**

Comité de parents d'élèves du groupe scolaire Hervé Bazin.

- ☎ 06 22 28 18 99
- ✉ [parents.bazin@gmail.com](mailto:parents.bazin@gmail.com)

## ASSOCIATIONS DIVERSES

### T'hand'M

Etablissement de travail (sous-traitance industrielle, conditionnement, assemblage, routage) spécifiquement dédié aux personnes adultes atteintes d'un handicap moteur.

3 rue des Moines

☎ 02 38 56 53 43

✉ [accueil@thandm.fr](mailto:accueil@thandm.fr)

### Chenilles et papillons

Assistants maternelles agréées indépendantes de St-Pryvé.

☎ 06 84 69 18 21

✉ [asso.chenillesetpapillons@gmail.com](mailto:asso.chenillesetpapillons@gmail.com)

### FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie - Maroc - Tunisie.

☎ 02 38 56 04 17

✉ [sougygemo45@orange.fr](mailto:sougygemo45@orange.fr)

### Mobil Activ'

Promouvoir l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement alternatif à la voiture et complémentaire aux transports collectifs et à la marche.

☎ 06 42 01 44 13 / 06 84 15 39 67

✉ [sylvie.robisson@free.fr](mailto:sylvie.robisson@free.fr)

✉ [stpryvemobilactiv@gmail.com](mailto:stpryvemobilactiv@gmail.com)

### Vivants et sensibles

Défense des animaux.

☎ 06 60 53 55 98

✉ [jacob.linda@laposte.net](mailto:jacob.linda@laposte.net)



LA RÉSERVE COMMUNALE

## DE SÉCURITÉ CIVILE



La réserve communale de sécurité civile a été créée en 2018 suite aux inondations de 2016 qui ont touché notre département.

Sous l'autorité de Monsieur le Maire, Caroline JURY, conseillère déléguée, est chargée de l'animation de la réserve communale de sécurité civile. C'est une composante humaine importante du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). La réserve communale anticipe les risques auxquels la commune pourrait faire face et intervient en renfort des services municipaux lors d'une crise majeure : inondations, incendie, coupure majeure d'électricité, attentat, tempête ...

Les missions de la réserve communale sont variées, non dangereuses et se déroulent sur

notre commune, sauf exception. Renseigner, aider et secourir sont ses 3 pôles d'actions.

En 2023, ce sont 30 bénévoles qui composent la réserve communale de Saint-Pryvé Saint-Mesmin.

Les membres se réunissent 1 à 2 fois par mois pour réaliser des exercices (recherche de personnes disparues, armement de salle), des formations (gestes de 1ers secours, Alzheimer...) et participent régulièrement aux manifestations de la commune pour sécuriser les événements (marché de Noël, Carnaval, 8 mai, 11 novembre...)

### Inscriptions et renseignements :

✉ [reservcommunale.stpryve@gmail.com](mailto:reservcommunale.stpryve@gmail.com)

## VIE ÉCONOMIQUE



La Ville de Saint-Pryvé Saint-Mesmin offre aux pryvatains un ensemble de commerces et d'entreprises de petite et moyenne tailles.

De l'avis général, Saint-Pryvé est l'exemple type recherché par le consommateur d'aujourd'hui, qui privilégie la qualité, le contact et la proximité.

Composé de commerces et d'entreprises de secteurs différents, la vie économique de Saint-Pryvé est de qualité, privilégiant avant tout l'accueil et le service.

### MARCHÉ

Un marché alimentaire a lieu tous les samedis matin sur la toute nouvelle place Clovis.

## ANNUAIRE UTILE

### NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15	Centre anti-poisons .....	02 41 48 21 21
Police nationale, police secours.....	17	Urgences pédiatriques.....	02 38 74 47 08
Pompiers.....	18	SOS MAINS.....	0 820 000 660
Urgences depuis un tél. portable .....	112	Signalement maltraitance .....	3977
Police Municipale.....	06 08 31 02 86	SOS Amitié .....	02 38 62 22 22
Commissariat d'Olivet.....	02 38 24 30 84	SOS Enfance Maltraitée .....	119
Commissariat d'Orléans.....	02 38 24 30 00	SIDA Info Service .....	0 800 840 800
SOS médecins.....	02 38 54 44 44	AIDES.....	02 38 53 30 31
CHR Orléans		Alcooliques anonymes.....	0 820 32 68 83
et La Source .....	02 38 51 44 44	Tabac info service .....	39 89
		Drogue info service .....	0 800 23 13 13
		Accueil sans abri .....	115

### PHARMACIES

Après 21h, s'adresser à l'hôtel de police d'Orléans, 63 faubourg St-Jean, muni d'une ordonnance médicale et d'une pièce d'identité.

Pharmacie de garde :

☎ appelez le 118 418

et dites « ORDONNANCES » pour connaître les pharmacies de garde sur votre secteur.

- Astreinte centre technique municipal (si urgence)

☎ 06 12 97 70 76

- Urgences gaz

☎ 0 800 47 33 33

- Urgences électricité

☎ 09 72 67 50 45

- Info canicule

☎ 0800 06 66 66

### NUMÉROS UTILES

#### Allô service public

☎ 39 39

#### Orléans Métropole

5 place du 6 juin 1944  
45000 Orléans

☎ 02 38 78 75 75

**CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)

2 place Saint-Charles  
45946 Orléans Cedex 9  
☎ 0 810 25 45 10

**Conseiller départementaux du Canton d'Olivet, St-Hilaire St-Mesmin, St-Pryvé St-Mesmin :**

Hugues SAURY, sénateur du Loiret, Conseiller départemental et Isabelle LANSON, Conseillère départementale. Permanences trimestrielles dans les communes du canton. Contact pour rendez-vous :

✉ [hugues.saury@loiret.fr](mailto:hugues.saury@loiret.fr)  
[isabelle.lanson@loiret.fr](mailto:isabelle.lanson@loiret.fr)  
☎ 02 38 25 45 45

Par courrier :

Département du Loiret - 45945 Orléans

**Conciliateur de Justice**

Tribunal de Justice

☎ 02 38 74 58 34

Permanences en Mairie le 1<sup>er</sup> jeudi du mois.

Sur rendez-vous :

✉ [accueilmairie@saint-pryve.fr](mailto:accueilmairie@saint-pryve.fr)

**Député du Loiret (pour St-Pryvé) :**

Stéphanie RIST

Permanence : 12 place Clovis, Saint-Pryvé Saint-Mesmin.

☎ 02 38 14 31 41

**Médiateur de la République**

Délégué départemental, permanence à la Préfecture sur rdv au

☎ 02 38 81 40 00

**Pôle Emploi**

☎ 39 49

🌐 [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

**Relais postal services +**

31 rue Arthur Michel

• Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h

**Presse : République du Centre**

Correspondant : Chantal MACHICOANE

☎ 06 63 27 86 36

✉ [ch.machicoane@orange.fr](mailto:ch.machicoane@orange.fr)

**DÉFIBRILLATEURS**

4 défibrillateurs se trouvent de part et d'autre de la ville, à l'extérieur des bâtiments suivants :

- À l'entrée de la Maison du Part'âge  
10 place Clovis
- À la MJL sur le côté du mur  
13 rue de la Salle des Fêtes
- À la Mairie, côté entrée du personnel  
215 route de Saint-Mesmin
- À la Trésorerie à l'entrée des terrains de tennis  
14 rue des Moines

**SANTÉ****MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Cabinet médical des docteurs

Assaad BOU-KHALIL, Marie-Laure PERRIN, Stéphanie CORPEL et Bilal LAACHIR

☎ 02 38 66 37 24

5, rue des Trois Cheminées

Rémi MENNESSON

☎ 02 38 66 31 50

134 Bis route de Saint-Mesmin

Christelle SAILLARD

☎ 06 28 45 96 78

1A Avenue Arthur Michel

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

Régine HERNIE

☎ 02 38 22 60 11

185, route de St-Mesmin

**PHARMACIES**

Pharmacie Saint-Mesmin

☎ 02 38 66 30 16 -

82, route de St-Mesmin

Pharmacie Pierre POITRENAUD

☎ 02 38 66 40 93

134 b route de Saint-Mesmin

**MASSEURS**

**KINÉSITHÉRAPEUTES**  
Laura REGUIGNE et SAM JOLLY

☎ 02 38 56 56 79

1A Avenue Arthur Michel

Ludivine JEULIN-SORNIQUE

☎ 02 38 24 88 14

5 rue des Trois Cheminées

**KINÉSIOLOGUE / MAÎTRE DE REIKI**

Certifiée Ekma - Sophie Girard

6 allée Jean Monnet 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin

☎ 07 84 97 98 97

🌐 [sophiegirard.fr](http://sophiegirard.fr)

**OSTÉOPATHES**

Raphaël DELOUCHE

☎ 02 38 24 88 14

5, rue des Trois Cheminées

Marion LAURENT

☎ 02 38 63 13 28

5, rue des Trois Cheminées

Marie Couriol

24 avenue Desfriches

☎ 06 86 17 87 53

**PÉDICURE PODOLOGUE**

Sabine TELLIER

☎ 02 38 56 02 41

6, rue du Ponceau

**PSYCHOLOGUE**

Marie TEISSEIRE

☎ 06 23 33 29 86

1A Avenue Arthur Michel

**INFIRMIERS(ÈRES)**

Laurent LINGER et Emeric GEISEN

☎ 02 38 66 31 16

6, rue du Ponceau

Karine PIANI et Marina QUINTAS

☎ 02 38 56 36 38

6, rue des Quinze Pierres

Charline MOREAU

☎ 06 63 09 57 68

134 route de Saint-Mesmin

Caroline MORVAN

☎ 07 67 05 39 10

1A Avenue Arthur Michel

**PRATICIEN SHIATSU**

Christel LISON

☎ 07 45 04 30 86

24 avenue Desfriches

**RHUMATOLOGUE**

Clara QUINTEN

☎ 02 46 91 08 07

1A Avenue Arthur Michel

**DIÉTÉTICIENNE**

Emmanuelle NICOLAS

☎ 06 88 22 09 86

1A Avenue Arthur Michel

**SAGE-FEMME**

Natacha AZIZ

☎ 07 83 97 57 96

**SOPHROLOGUES**

Audrey PETIT (soins esthétiques, massage, relaxation)

☎ 06 28 81 80 20

134, route de Saint-Mesmin

Catherine LETTELIER

☎ 06 61 86 34 12

18, rue du Gros Raisin

Cécile GRAGIRENA (naturopathe)

☎ 06 15 44 88 92

30, rue Neuve

**AXIS**

Agglo Taxi 45

☎ 06 49 23 95 55

3, rue du Cros à Pigeon

**MAISON DE RETRAITE**

Résidence Retraite du Lac de

St-Pryvé

☎ 02 38 56 88 00

9, rue de Bel Air

(à proximité du lac de la ville).

**Directrice :** Béatrice Marcadet

Type d'établissement : Maison de

retraite privée - EHPAD

**Résidents accueillis :** personnes

valides, semi-valides, dépendantes

et désorientées

**Type(s) d'hébergement :**

permanent - temporaire - accueil

de couples

**Nombre total de lit(s) :** 102, 1

unité de soins Alzheimer pour

accueillir 11 résidents

**Confort :** une prise en charge

médicale personnalisée, un service

de kinésithérapeutes, podologues,

manucure..., une restauration

au menu avec prise en charge

des régimes alimentaires, un

accueil des repas de famille,

anniversaires..., programme

d'animation quotidien, office

religieux, salon TV et bibliothèque,

salon de coiffure, terrasse, patio,

parc paysager, parking, minibus,

animaux domestiques admis.

BOULANGERIE

maitre

**MT** &

L'AVENUE

PÂTISSERIE

artisan



25 place Clovis  
ST PRYVÉ ST MESMIN  
02 38 66 02 66



96 route de St Mesmin  
ST PRYVÉ ST MESMIN  
02 38 56 55 03



## TRANSPORTS



### TAO

#### Où et comment s'informer ?

La TAO met à votre disposition une gamme de documents d'information sur le Tram et le réseau Bus-Tram-Parcs Relais. Le plan du réseau ainsi que les fiches horaires sont disponibles dans les agences Tao et à la Mairie de St-Pryvé.

#### Agence Martroi :

4 rue de la Hallebarde à Orléans  
• Du lundi au vendredi, de 9h30 à 19h  
• Le samedi, de 10h à 18h

#### Point Info Tao :

Votre Point Info Tao se situe à la station Gare d'Orléans et vous accueille tous les jours sauf le dimanche.

#### Contacts utiles :

☎ Allo Tao : 0 800 01 2000  
(numéro vert, gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 7h à 19h (hors jours fériés).  
🌐 [www.reseau-tao.fr](http://www.reseau-tao.fr)

#### Courrier :

KEOLIS ORLÉANS Val de Loire,  
64 rue Pierre Louguet  
45800 Saint-Jean-de-Braye

#### Points de vente des titres de transports à St-Pryvé :

Aux Bons Amis Le Brazza  
86 route de St-Mesmin  
☎ 02 38 66 32 70

#### Saint-Pryvé Saint-Mesmin est desservie par 4 lignes :

- la ligne 7 :  
Herveline – Semoy / Les Quinze Pierres Saint-Pryvé Saint-Mesmin. Cette ligne passe par les arrêts Gare d'Orléans, Halmagrand et Madeleine qui assurent une liaison avec le tram.
- la ligne 16 :  
Croix aux Chats - St-Hilaire St-Mesmin / Collège Val de Loire - St-Denis-en-Val. Cette ligne passe par l'arrêt des Tourelles qui assure une liaison avec le tram.
- la ligne 42 :  
Cas-rouge - Saint-Hilaire / Gare Routière - Orléans. Cette ligne passe par l'arrêt Candolle pour les lycées de Charles Péguy
- la ligne 59 :  
Quinze Pierres - Saint-Pryvé Saint-Mesmin / Zénith – Olivet. Cette ligne scolaire passe par le collège de l'Orbellière. Elle effectue 3 allers et 5 retours.

RésaTAO est le service de transport à la demande, complémentaire des lignes de Bus et Tram sur le territoire de la Métropole d'Orléans. Pour faire votre demande et réserver un transport, contactez le service RésaTAO par téléphone au :

☎ 0 800 01 98 98 (service et appel gratuit) ou directement via l'application :  
📱 [resatai-reservation.reseau-tao.fr](http://resatai-reservation.reseau-tao.fr)

### SNCF

Renseignements au :

☎ 36 35\* ou  
🌐 [www.sncf-connect.com](http://www.sncf-connect.com)  
\*Tous les jours de 8h à 20h (service gratuit + prix d'un appel)

### VÉLO'+ / VÉLO'TAO

Un service de location de vélos courte durée proposé par Orléans Métropole et TAO. La station la plus proche de St-Pryvé est située à l'arrêt Jardin des Plantes. La ligne 16 du réseau bus de la TAO la dessert chaque jour de la semaine.

Plus d'infos sur :

🌐 [https://portail.cykleo.fr/TAO\\_velos](https://portail.cykleo.fr/TAO_velos)

### BORNE ÉLECTRIQUE

Une borne électrique est à disposition place du 11 Novembre à côté du stade de football.

## JANVIER 2024

L 1	01	JOUR DE CAN
M 2	02	St Basile
M 3	03	St Geneviève
J 4	04	St Odon
V 5	05	St Édouard
S 6	06	St Mélanie
D 7	07	Épiphanie
L 8	08	St Lucien
M 9	09	St Aix
M 10	10	St Guillaume
J 11	11	St Paulin
V 12	12	St Tatiana
S 13	13	St Yvette
D 14	14	St Nink
L 15	15	St Rém
M 16	16	St Marcel
M 17	17	St Roseline
J 18	18	St Ponce
V 19	19	St Martin
S 20	20	St Sébastien
D 21	21	St Agnès
L 22	22	St Vincent
M 23	23	St Bernard
M 24	24	St François de Sales
J 25	25	Conversion St Paul
V 26	26	St Paule
S 27	27	St Angèle
D 28	28	St Thomas d'Aquin
L 29	29	St Gilles
M 30	30	St Marthe
M 31	31	St Marcellin

## FÉVRIER

J 1	01	St Eus
V 2	02	Chandeleur
S 3	03	St Blaise
D 4	04	St Valentine
L 5	05	St Agathe
M 6	06	St Gaston
M 7	07	St Eugénie
J 8	08	St Jacqueline
V 9	09	St Apolline
S 10	10	St Arnaud
D 11	11	N-D de Lourdes
L 12	12	St Fela
M 13	13	Mardi Gras
D 14	14	St-Valentin/ Début du Carême
L 15	15	St Claude
V 16	16	St Julienne
S 17	17	St Alexis
D 18	18	St Bernadette
L 19	19	St Gaben
M 20	20	St Amélie
M 21	21	St Damien
J 22	22	St Isabelle
V 23	23	St Lazare
S 24	24	St Modeste
D 25	25	St Remig
L 26	26	St Nestor
M 27	27	St Honorine
M 28	28	St Remy
J 29	29	St Agathe

## MARS

V 1	01	St Aubin
S 2	02	St Charles le Bar
D 3	03	St Casimir
L 4	04	St Casimir
M 5	05	St Omer
M 6	06	St Colette
J 7	07	St Félicite
V 8	08	St Jean de Dieu
S 9	09	St Françoise
D 10	10	St Vrain
L 11	11	St Romé
M 12	12	St Justine
M 13	13	St Rodrigue
D 14	14	St Marthe
L 15	15	St Louise
V 16	16	St Bénédicte
S 17	17	St Patrick
D 18	18	St Cyrille
L 19	19	St Joseph
M 20	20	St Herbas/PRINTEMPS
M 21	21	St Clément
J 22	22	St Léa
V 23	23	St Victorin
S 24	24	Rameaux
D 25	25	Annunciation
L 26	26	St Lorette
M 27	27	St Hubert
M 28	28	Fin du Carême
J 29	29	Vendredi Saint
S 30	30	St Anselme
D 31	31	Pâques

## AVRIL

L 1	01	LUNDI DE PÂQUES
M 2	02	St Genevieve
M 3	03	St Richard
J 4	04	St Hubert
V 5	05	St Irène
S 6	06	St Marcellin
D 7	07	St J.-B. de la Salle
L 8	08	Association
M 9	09	St Gaudier
M 10	10	St Fulbert
J 11	11	St Stanislas
V 12	12	St Jules
S 13	13	St Ida
D 14	14	St Maxime
L 15	15	St Patrice
M 16	16	St Basile-Joseph Labre
M 17	17	St Anicet
J 18	18	St Parfait
V 19	19	St Emma
S 20	20	St Odaite
D 21	21	St Anselme
L 22	22	St Alexandre
M 23	23	St Georges
M 24	24	St Félicite
J 25	25	St Marc
V 26	26	St Alde
S 27	27	St Zita
D 28	28	Sous des Déportés
L 29	29	St Cath. de Sienna
M 30	30	St Robert

## MAI

M 1	01	FÊTE DU TRAVAIL
J 2	02	St Brice
V 3	03	St Phil. Jeax
S 4	04	St Sylvain
D 5	05	St Julien
L 6	06	St Prudence
M 7	07	St Gésis
M 8	08	VICTOIRE 1945
J 9	09	ASCENSION
V 10	10	St Solange
S 11	11	St Estelle
D 12	12	St Archie
L 13	13	St Rolande
M 14	14	St Mathias
M 15	15	St Denise
J 16	16	St Honoré
V 17	17	St Pascal
S 18	18	St Éric
D 19	19	Pentecôte
L 20	20	LUNDI DE PENTECÔTE
M 21	21	St Constant
M 22	22	St Émile
J 23	23	St Didier
V 24	24	St Duranton
S 25	25	St Sophie
D 26	26	Fête des Mères
L 27	27	St Augustin
M 28	28	St Germain
M 29	29	St Aymer
J 30	30	St Ferdinand
V 31	31	St Valentin

## JUIN

S 1	01	St Justin
D 2	02	St Blaise
L 3	03	St Kevin
M 4	04	St Odile
M 5	05	St Ignace
J 6	06	St Norbert
V 7	07	St Gilbert
S 8	08	St Médard
D 9	09	St Biene
L 10	10	St Landry
M 11	11	St Barnabé
M 12	12	St Guy
J 13	13	St Antoine
V 14	14	St Éloise
S 15	15	St Germain
D 16	16	Fête des Pères
L 17	17	St Hervé
M 18	18	St Léonce
M 19	19	St Ramand
J 20	20	St Séverin/ÉTÉ
V 21	21	Fête de la musique
S 22	22	St Alban
D 23	23	St Aubrey
L 24	24	Fête de la St-Jean
M 25	25	St Prosper
M 26	26	St Anselme
J 27	27	St Fernand
V 28	28	St Irénée
S 29	29	St Pierre-Paul
D 30	30	St Martial

## JUILLET

L 1	01	St Thierry
M 2	02	St Marbren
M 3	03	St Thomas
J 4	04	St Florent
V 5	05	St Antoine-Marie
S 6	06	St Marthe
D 7	07	St Raoul
L 8	08	St Théobald
M 9	09	St Antoinette
M 10	10	St Ulrich
J 11	11	St Benoît
V 12	12	St Omer
S 13	13	St Herve, Joli
D 14	14	FÊTE NATIONALE
L 15	15	St Donald
M 16	16	N-D. Mt Carmel
M 17	17	St Charlotte
J 18	18	St Frédéric
V 19	19	St Arène
S 20	20	St Marce
D 21	21	St Victor
L 22	22	St Marie-Madeleine
M 23	23	St Engelle
M 24	24	St Christophe
J 25	25	St Jacques
V 26	26	St Anne, Joachim
S 27	27	St Nathale
D 28	28	St Simeon
L 29	29	St Marthe
M 30	30	St Juliette
M 31	31	St Ignace de Loyola

## AOÛT

J 1	01	St Alphonse
V 2	02	St Julien Eymard
S 3	03	St Yvoine
D 4	04	St J.-M. Vianney
L 5	05	St Abel
M 6	06	Transfiguration
M 7	07	St Gaetan
J 8	08	St Dominique
V 9	09	St Amour
S 10	10	St Laurent
D 11	11	St Claire
L 12	12	St Germain
M 13	13	St Hippolyte
M 14	14	St Evarist
J 15	15	ASSOMPTION
V 16	16	St Armel
S 17	17	St Hyacinthe
D 18	18	St Hilaire
L 19	19	St Jean Eudes
M 20	20	St Bernard
M 21	21	St Christophe
J 22	22	St Fabrice
V 23	23	St Rose de Lima
S 24	24	St Barthélémy
D 25	25	St Louis
L 26	26	St Natarche
M 27	27	St Monique
M 28	28	St Augustin
J 29	29	St Sabine
V 30	30	St Vincent
S 31	31	St Anstide

## SEPTEMBRE

D 1	01	St Gilles
L 2	02	St Ingrid
M 3	03	St Grégoire
M 4	04	St Rosalie
J 5	05	St Ruffin
S 6	06	St Bertrand
D 7	07	St Simeon
L 8	08	St Augustin
M 9	09	St Louis
M 10	10	St Inis
J 11	11	St Adolphe
V 12	12	St Apollinaire
S 13	13	St Amé
D 14	14	La Croix Genevoise
L 15	15	St Roland
M 16	16	St Edith
M 17	17	St Rémy
J 18	18	St Nadege
V 19	19	St Eulalie
S 20	20	St Davy
D 21	21	St Mathieu
L 22	22	St Maurice/AUTOMNE
M 23	23	St Constant
M 24	24	St Thieck
J 25	25	St Hermans
V 26	26	St Géra, Damien
S 27	27	St Vincent de Paul
D 28	28	St Veronique
L 29	29	St Michel
M 30	30	St Jérôme
M 31	31	Halloween

## OCTOBRE

M 1	01	St Thérèse de l'E-J
J 2	02	St Léger
J 3	03	St Gérard
V 4	04	St François d'Assise
S 5	05	St Florus
D 6	06	Fête des Grands-Pères
L 7	07	St Serge
M 8	08	St Pélagie
M 9	09	St Denis
J 10	10	St Ghislain
V 11	11	St Firmin
S 12	12	St Wilfried
D 13	13	St Gérard
L 14	14	St Jean
M 15	15	St Thérèse d'Avila
M 16	16	St Edouard
J 17	17	St Basile
V 18	18	St Luc
S 19	19	St René
D 20	20	St Adrien
L 21	21	St Céline
M 22	22	St Eulalie
M 23	23	St Jean de Capistran
J 24	24	St Honorin
V 25	25	St Crépin
S 26	26	St Dimitri
D 27	27	St Evélode
L 28	28	St Simon, Jude
M 29	29	St Narcisse
M 30	30	St Boniface
J 31	31	Halloween

## NOVEMBRE

V 1	01	TOUSSAINT
S 2	02	Com. des Défunts
D 3	03	St Hubert
L 4	04	St Charles
M 5	05	St Sylvestre
M 6	06	St Bernille
J 7	07	St Germain
V 8	08	St Geoffroy
S 9	09	St Théobald
D 10	10	St Léon
L 11	11	ARMISTICE 1918
M 12	12	St Christophe
M 13	13	St Brice
V 14	14	St Sébastien
S 15	15	St Albert
S 16	16	St Marguerite
D 17	17	St Eusèbe
L 18	18	St Audo
M 19	19	St Tanguy
M 20	20	St Edmond
J 21	21	Pris. de Maria
V 22	22	St Cécile
S 23	23	St Clément
D 24	24	St Flora
L 25	25	Catherinettes
M 26	26	St Delphine
M 27	27	St Séverin
J 28	28	St Jucq. de la Marche
V 29	29	St Saturnin
S 30	30	St André

## DÉCEMBRE

D 1	01	St Flourens
L 2	02	St Vivien
M 3	03	St François-Xavier
M 4	04	St Barbara
J 5	05	St Gérard
V 6	06	St-Nicolas
S 7	07	St Ambrose
D 8	08	Imm. Conception
L 9	09	St Pierre-Fouster



## DÉTENDEZ-VOUS



### UN SITE WEB

Détendez-vous et surfez sur [www.saint-pryve.com](http://www.saint-pryve.com) pour tout savoir des actualités de la Ville, trouver un service, effectuer une démarche en ligne...

### UNE PAGE FACEBOOK

La Ville de Saint-Pryvé est présente sur le réseau social Facebook :

**f** Ville de Saint Pryvé Saint Mesmin



**Pour information :** vous n'avez pas besoin de compte Facebook personnel pour consulter les actualités publiées sur la page de Saint-Pryvé.

Si vous possédez un compte Facebook, vous pouvez devenir fan de la page en cliquant sur

« j'aime » et ainsi être alerté en temps réel des actualités de la Ville.

### UN COMPTE INSTAGRAM

La Ville est présente sur le réseau social instagram : [saint\\_pryve](https://www.instagram.com/saint_pryve)



### UN MAGAZINE MUNICIPAL

C'Pryvé, le magazine municipal de la Ville, est distribué tous les 2 mois dans votre boîte aux lettres.

Il est également disponible à l'accueil de la Mairie ou sur notre site internet rubrique « nos parutions » tout en bas. Un magazine proche de vous, composé de 24 pages d'informations et d'actualités. Quelques publicités aident au financement du magazine.

## Groupe Croixmarie

MENUISERIE - AGENCEMENT BOIS  
MÉTALLERIE - MENUISERIE ALUMINIUM - SERRURERIE  
CLOISONS MODULAIRES - SERVICE MAINTENANCE



40 rue des Frères Lumière  
45800 Saint Jean de Braye  
Tél : 02 38 86 10 50  
Fax : 02 38 86 52 17  
[croixmarie@croixmarie.com](mailto:croixmarie@croixmarie.com)  
[www.croixmarie.com](http://www.croixmarie.com)



44 rue des Frères Lumière  
45800 Saint Jean de Braye  
Tél : 02 38 86 68 53  
Fax : 02 38 86 21 17  
[croixalmetal@croixalmetal.com](mailto:croixalmetal@croixalmetal.com)  
[www.croixalmetal.com](http://www.croixalmetal.com)



44 rue des Frères Lumière  
45800 Saint Jean de Braye  
Tél : 02 38 84 67 20  
Fax : 02 38 61 57 99  
[agenor@agenor-cloisons.com](mailto:agenor@agenor-cloisons.com)  
[www.agenor-cloisons.com](http://www.agenor-cloisons.com)



## Parc de Loisirs Le Beignet Doré

Notre société regroupe 3 activités :

- **Location** de plus de 40 jeux gonflables, jeux de sumo, machine à barbe à papa & pop corn.
- **Parc de loisirs INDOOR** climatisé/chauffé pour enfants de 1 à 12 ans.
- **MiniGolf** végétalisé & sonorisé pour enfants & adultes avec son parcours de 18 trous.



Ouverture Parc & MiniGolf :  
Mercredi, Samedi, Dimanche et tous les jours pendant les vacances scolaires de 10h à 12h15 et 14h à 18h30 (entrée valable toute la journée)

☎ 02 38 64 17 02 - Location : [www.lebeignetdore.com](http://www.lebeignetdore.com)  
Parc de Loisirs & MiniGolf : [www.lebeignetdoreparc.com](http://www.lebeignetdoreparc.com)  
384 rue des Moulins -ZA de la Nivelle - ST-PRYVÉ ST-MESMIN



### Professionnels & Particuliers

- Chauffage, Plomberie
- Climatisation
- Electricité, Automatismes
- Antennes TV, Interphonie,...
- Maintenance, Exploitation d'installations
- Energies renouvelables (solaire, photovoltaïque, bois, ...)

02 38 70 72 00

Z.A. La Vallée - 160 rue Léon Foucault  
45140 Saint Jean de la Ruelle  
[gallier@gallier.fr](mailto:gallier@gallier.fr) - [www.gallier-orleans.fr](http://www.gallier-orleans.fr)

Particuliers & Professionnels  
**Vente de produits**  
Petits matériels  
Mobilier  
Agencement salon

*Votre partenaire  
Beauté Sud Loire !*

Tél. 02 38 22 50 03

[www.easy-coiff.fr](http://www.easy-coiff.fr)

68 route de St Pryvé  
St Pryvé St Mesmin





# GONCALVES

CARROSSERIE - PEINTURE  
MECANIQUE

50 RUE DES PLANTES - 45750 SAINT-PRYVÉ SAINT-MESMIN

**02 38 56 62 09**

garage.goncalves@hotmail.fr - www.carrosserie-goncalves.com

NOS AGREMENTS :



02 38 88 54 95

étanchéité

**e BRAUN**

**02 38 88 54 95**  
**02 38 88 56 28**

110 rue de la Folie à SEMOY

couverture

02 38 86 40 44

**e BRAUN**

**02 38 86 40 44**  
**02 38 84 44 48**

2 rue des Foulons à FLEURY LES AUBRAIS

Siege social

3, rue de la vallée  
Zac de la vallée BP n° 68 318  
45 146 Saint-Jean-de-la-Ruelle Cedex

Tél : 02.38.22.30.90

cogecem@cogecem.fr  
www.cogecem.fr

# Cogecem

Le Bois, on connaît



## ALARME PROTECTION

Depuis 1976



- Alarme anti-intrusion\*
- Vidéosurveillance\*
- Contrôle d'accès

\*Société certifiée

[www.alarme-protection.fr](http://www.alarme-protection.fr)

**02 38 62 39 06**

15 rue Flandres Dunkerque  
45750 ST PRYVÉ ST MESMIN

## LA MAISON BLEUE MICRO CRÈCHE DU LOIRET



*Le bien-être pour  
la petite enfance*

[www.lacerisette.fr](http://www.lacerisette.fr)

**02 38 44 64 05**

**02 38 76 44 31**

140 route de ST MESMIN  
45750 ST PRYVÉ ST MESMIN